

LE GRAND SCHISME EN ALLEMAGNE DE 1378 À 1380

PAR

Noël Valois.

Du jour où le roi de France Charles V prit parti dans la question du Schisme, il contracta, en quelque sorte, envers l'Église et envers lui-même l'engagement d'assurer le triomphe de Clément VII dans la chrétienté tout entière. Cette vaste entreprise pouvait séduire un prince chez qui l'esprit calculateur n'avait point étouffé tout sentiment chevaleresque.

La Flandre, l'Écosse, une partie de l'Italie, le Portugal et la Castille semblaient offrir un champ favorable aux efforts de sa propagande. Toutefois c'est dans l'Europe centrale qu'il se flattait de porter à « l'intrus de Rome » les coups les plus décisifs.

Que son oncle l'empereur Charles IV prêtât seulement l'oreille à ses ouvertures, et qu'il manifestât à l'occasion du Schisme le même esprit de conciliation dont il avait fourni des preuves lors d'un récent séjour en France ; que son cousin le roi de Hongrie Louis I^{er} (un prince de la maison d'Anjou) se laissât guider en cette matière par le double exemple des Anjou de Naples et des Valois de France : et Clément VII obtenait sans grand peine l'adhésion de l'Allemagne, de la Bohême, de la Hongrie, probablement aussi de la Pologne, sur laquelle le roi Louis exerçait, depuis 1370, une souveraineté tout au moins nominale. Réduit à ne plus guère compter que

sur l'appui de l'Angleterre, Urbain VI devait tôt ou tard disparaître, et le Schisme avec lui.

Ce rêve n'était point si chimérique qu'on pourrait le croire. L'Empereur et le roi de Hongrie semblaient aller eux-mêmes au devant d'une entente que, de son côté, Charles V appelait de tous ses vœux. Le fait n'est point connu ; il résulte d'un très curieux mémoire conservé dans les Archives du Vatican ¹⁾. Les deux souverains envoyèrent en France, dans le courant de l'été de 1378, des messagers chargés d'entretenir Charles V des affaires de l'Église. Et, au mois d'octobre suivant, les cardinaux d'Avignon, auteurs du mémoire dont je parle, demeuraient encore convaincus que, quelle que fût à l'égard des deux pontifes rivaux la ligne de conduite adoptée par Charles V, son exemple entraînerait infailliblement et l'empereur d'Allemagne et le roi de Hongrie ²⁾.

Si de telles illusions étaient partagées par le roi de France, quelle ne dut point être sa déception !

Urbain VI, pour reprendre les choses de plus haut, n'avait peut-être pas marqué à l'Empereur, au début de son pontificat, toute la complaisance, toute la déférence sur lesquelles ce monarque était en droit de compter. Soit bizarrerie, soit calcul, soit confiance dans le succès de sa cause, le nouveau pape n'avait paru prêter qu'une attention distraite à la grande affaire qui préoccupait alors Charles IV, la reconnaissance de son fils

¹⁾ Je compte en faire prochainement l'objet d'une publication.

²⁾ « Et cicius [Clemens VII] attrahet principes ad obedientiam suam, et specialiter per manum regis Francie, ad quem Imperator, reges Ungarie et Scocie ac Castelle et alii se referunt; et viam quam tenebit, creditur quod tenebunt et sequentur, prout videri poterit in quadam littera que facit mencionem de Imperatore et rege Ungarie, qui ista de causa miserunt ad regem ». — Cf. ce passage des Grandes Chroniques (édit. P. Paris, t. VI, p. 447) : « Et jàsoit ce que le roy de Hongrie eust par avant segnifié et escrit au roy de France que telle partie comme il tendroit, ledit roy de Hongrie tendroit . . . »

Wenceslas comme roi des Romains. Durant cette matinée critique du 9 avril 1378 pendant laquelle Barthélemy Prignano attendait fiévreusement les hommages du sacré collège, un des envoyés impériaux avait voulu le sonder au sujet de ses dispositions à l'égard de Wenceslas ; mais il n'avait obtenu de lui que de bien vagues assurances : « Très, cher, laisse-moi seulement prendre possession de mon siège ; je ferai pour ton maître plus que mes dix prédécesseurs ensemble, pourvu qu'il veuille bien être le fils dévot de l'Église. » Au fait et au prendre, Urbain VI ne s'inquiéta d'abord que des moyens de notifier son avènement à l'Empereur et de lui faire écrire à ce sujet par plusieurs de ses cardinaux ¹⁾. Il se borna à annoncer l'envoi en Allemagne de quelques unes de ces pièces d'écarlate dont il prétendait revêtir les principaux membres des familles régnantes : bizarre présent qui tendait à faire endosser aux princes chrétiens une sorte de livrée pontificale ²⁾.

¹⁾ Déposition de l'ambassadeur de Charles IV Conrad Heinrich (L. Gayet, *le Grand Schisme d'Occident*, Paris, 1889, in-8°, t. II, pièces just., p. 173, 174). — Lettre écrite, le 14 avril, à l'Empereur par le cardinal Robert de Genève ; je l'avais signalée dans mon mémoire sur l'Élection d'Urbain VI et les origines du Grand Schisme d'Occident (*Revue des Questions historiques*, 1890, p. 412, note 3) ; M. L. Pastor l'a publiée récemment (*Geschichte der Päpste seit dem Ausgange des Mittelalters*, 2^e édition, t. I, p. 686).

²⁾ C'est ainsi, je crois, qu'il faut comprendre les paroles que Conrad Heinrich met dans la bouche d'Urbain VI : « Ego expediam istos imperiales, et mittam nuntios meos cum eis, et mittam domino Imperatori et regi Bohemie raubas meas et etiam aliis principibus . . . » (loco cit., p. 175 ; cf. *ibid.*, p. 178). Sur l'envoi de semblables cadeaux aux rois de Castille et de Portugal, v. Ayala, *Cronica de D. Enrique III* (*Cronicas de los reyes de Castilla*, Madrid, 1877, t. II, p. 34) et Fernand Lopez, *Cronica d'el rey D. Fernando* (*Collecao de livros ineditos de historia portugueza*, Lisboa, 1816, in-4°, t. IV, p. 365). Cf. mon article intitulé : *Discours prononcé . . . par Martin, évêque de Lisbonne . . .* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LII, 1891, p. 487).

doutes qui planaient sur la légitimité d'Urbain. Je ne parle point des renseignements apportés en Allemagne par les envoyés officiels de ce pape. Il est vrai que, cette fois encore, Urbain VI avait maladroitement adjoint au chevalier napolitain chargé de remettre les lettres de son couronnement un écuyer « ultramontain » tout dévoué aux cardinaux français. Mais Bertrand de Veyrac ¹⁾ (un beau-frère du cardinal d'Aigrefeuille) ne déploya point dans ce rôle de traître les mêmes talents qu'un Pierre de Murles ²⁾ ou qu'un Jean de Roquefeuille ³⁾; il ne sut se ménager avec l'Empereur aucun entretien particulier ⁴⁾. C'est un clerc du doyen de Wischehrad qui, dépêché exprès de Rome à l'instigation de Robert de Genève, apporta au monarque allemand le récit des désordres du conclave et des tribulations du sacré collège. Il ne semble pas que Charles IV ait mal accueilli ce premier émissaire clémentin ⁵⁾.

Néanmoins à peine eut-il appris la défection des cardinaux qu'il les exhorta à oublier tous leurs griefs et à se rapprocher d'Urbain ⁶⁾. Wenceslas, de son côté, adjura au moins l'un

¹⁾ Sur ce personnage, v. Baluze, *op. cit.*, t. I, c. 1227, 1431, 1466.

²⁾ Cf. mon mémoire sur le Rôle de Charles V au début du Grand Schisme (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1887, p. 230-233).

³⁾ Cf. mon article déjà cité: *Discours prononcé . . . par Martin*, etc., p. 487.

⁴⁾ Réponses du cardinal d'Aigrefeuille aux envoyés du roi d'Aragon (L. Gayet, t. II, p. just., p. 69). M. Gayet en tire (t. II, p. 152) cette conclusion, tout-à-fait fautive, que l'Empereur avait reçu les confidences de Bertrand de Veyrac.

⁵⁾ Déposition de Conrad Heinrich (*loco cit.*, p. 177).

⁶⁾ *Monumenta Hungariae historica; Magyar diplomaciai emlékek az Anjou-Korból*, par Wenzel Gusztav, t. III (Budapest, 1876, in-8°), p. 155. Cf. une phrase du mémoire destiné à l'évêque de Bamberg (Eschbach, *op. cit.*, p. 78): « . . . Imperator et rex Romanorum dominum nostrum Urbanum VI . . . recognoscunt, literasque quibusdam cardinalibus qui, prout famatur, eidem domino nostro pape se opponere molliuntur scripserunt et scribunt . . . »

d'entre eux de mettre un terme à une révolte déjà trop prolongée ¹). A Nuremberg, au mois d'août ou de septembre 1378, l'Empereur fit annoncer devant la diète sa résolution de ne délivrer les régales qu'aux prélats pourvus par Urbain VI, et il tenta, sans grand succès d'ailleurs, de faire écrire aux cardinaux par les Électeurs de l'Empire ²). Lui-même, le 25 septembre, adressa au sacré collège une nouvelle lettre pleine de récriminations violentes. Il se peut qu'en même temps il ait écrit à la reine Jeanne de Naples, à son mari Othon de Brunswick, à plusieurs princes italiens ³). La lettre, officielle du 8 mai par laquelle le sacré collège lui avait notifié l'élection d'Urbain VI semblait démentir les récentes allégations des cardinaux : il en fit, dit-on ⁴), clouer un exem-

1) M. J. Loserth (der Codex epistolaris des Erzbischofs von Prag Johann von Jenzenstein, dans Archiv für österreichische Geschichte, t. LV, p. 332) place cette lettre de Wenceslas entre la fin du mois de mai et le 9 août 1378. La phrase « nec ad sanctissimum . . . Urbanum VI tanto tempore jam effluxo venire voluistis » montre qu'il faut se rapprocher plutôt du « terminus ad quem », et peut-être même le dépasser. Il suffit qu'au moment où il écrivait cette lettre, Wenceslas n'ait point eu encore connaissance de la déclaration publiée par les cardinaux le 9 août. Je n'irai pas toutefois jusqu'à reculer la date de cette lettre jusqu'au 25 septembre, comme le fait M. A. Vahlen (Der deutsche Reichstag unter K. Wenzel, Leipzig, 1892, in 8^o, p. 170), qui part, au contraire, du principe que Wenceslas, en l'écrivant, connaissait l'acte du 9 août.

2) Eschbach, op. cit., p. 9, 10, 78.

3) F. Palacky, Ueber Formelbücher, zunächst in Bezug auf böhmische Geschichte, dans Abhandlungen der böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften, 5^e série, t. V (1848, in-4^o), p. 27. Cf. Th. Lindner, Geschichte des deutschen Reiches unter König Wenzel (Braunschweig, 1875, in-8^o), t. I, p. 91 ; Eschbach, op. cit., p. 10.

4) Henri de Knighton, Compilatio de eventibus Angliae (Twysden et Selden, Historiae Anglicanae scriptores X, Londini, 1652, in-folio, c. 2631).

plaire sur les portes de Saint-Pierre de Rome ¹⁾ Bref, c'était un défenseur énergique d'Urbain VI qui se révélait en Charles IV ²⁾.

Le moyen qu'il en fût autrement? L'Allemagne avait plus d'une fois souffert de la dépendance en laquelle s'était trouvée réduite la papauté durant son séjour d'Avignon. Après soixante-dix ans d'exil, des circonstances inespérées ramenaient le saint-siège en Italie; l'avènement d'un archevêque de Bari mettait fin à la domination française ou limousine. Et l'on voulait que Charles IV, l'homme des prudents conseils, des habiles temporisations, laissât échapper cette occasion depuis longtemps attendue? Il eût failli à tous ses devoirs d'empereur et d'allemand.

D'ailleurs son dévouement à la cause d'Urbain VI ne s'explique pas seulement par la raison d'État. Il s'appuyait sur une conviction hâtive sans doute, mais réfléchie. Bien que Charles IV n'eût point pris le temps de soumettre la question du Schisme au clergé allemand, bien qu'il eût encore moins songé à la convocation d'un concile général (Henri de

¹⁾ On n'a pas retrouvé malheureusement un ms. que Pessina (*Phosphorus septicornis ecclesiae Pragensis, Pragae, 1673, p. 149*) mentionnait sous ce titre : « *Epistolae Caroli imperatoris ad diversos principes, immo etiam vicinos reges pro Urbano VI, datae Pragae anno 1378, augusto, septembri, octobri* ». Cf. Palacky, *Geschichte von Böhmen*, p. 8; Th. Lindner, *op. cit.*, t. I, p. 90.

²⁾ On ne saurait attacher aucune importance au renseignement fourni par Froissart (édit. Kervyn de Lettenhove, t. IX, p. 146) : « Li Empereur se faindi et dissimula tant qu'il vesqui; et en respondoit, quant on en parloit en sa presence, si courtoisement que tout prelat et baron de son Empire s'en contentoient. » — Le récit de Thierry de Niem est également plein de fables dont M. G. Erler a déjà fait justice (*Theodorici de Nyem de Scismate libri tres, Lipsiae, 1890, in-8°, p. 32 et sq.*).

Langenstein lui adresse ce double reproche) ¹⁾, il avait assis son jugement sur des considérations solides, comme le prouvent ses curieuses instructions à l'évêque de Bamberg ²⁾, qu'il chargea de porter la parole en son nom dans la diète d'août-septembre 1378. L'Empereur démontre, dans ce mémoire, la légitimité d'Urbain VI par la correspondance même des cardinaux dissidents : il cite notamment une lettre dans laquelle le cardinal d'Aigrefeuille se vantait d'avoir plaidé auprès du nouveau pape la cause de Wenceslas. Il remarque, non sans

1) Le clémentin que Henri de Langenstein met en scène dans son *Epistola pacis* reproche à Charles IV de s'être déterminé pour Urbain VI dès le premier moment, sans avoir fait suffisamment examiner par de sages clercs les titres des deux compétiteurs, sans s'être demandé s'il n'était point urgent de convoquer un concile général avec les autres princes de la chrétienté (Bibl. nat., ms. latin 14644, fol. 159 r°).

2) Publiées, en 1887, par M. Eschbach (op. cit., p. 77-80). — M. Souchon (*die Papstwahlen von Bonifaz VIII. bis Urban VI.*, Braunschweig, 1888, in-8°, p. 95-98) pense qu'au moment où Charles IV faisait rédiger ces instructions, il avait peut-être sous les yeux le récit de Jacques de Sève. — Quant à l'opinion tout récemment développée par M. A. Vahlen (op. cit., p. 169) que ces instructions sont postérieures à la diète de Nuremberg et même au 25 septembre 1378, elle me paraît tout-à-fait inadmissible. Ce savant se fonde sur ce qu'au moment où se tint la diète, la déclaration des cardinaux du 9 août n'avait pas encore pu parvenir à l'Empereur. Mais il n'est pas du tout nécessaire de supposer, comme MM. Eschbach (p. 4) et Vahlen, que Charles IV connaissait cette protestation, ni le « casus » du 2 août, quand il dicta ses instructions à l'évêque de Bamberg. Je dirai plus : il ne les connaissait certainement pas ; sans quoi il n'eût pas attribué aux cardinaux une allégation absurde qu'aucun d'eux n'a jamais énoncée sous cette forme : « . . . allegacio cardinalium qui asserunt dictum dominum nostrum papam modernum in Castro S. Angeli per metum, popularem tumultum aut impressionem electum » (art. 11) ; et il n'eût pas dit des mêmes cardinaux : « . . . quibusdam cardinalibus qui, prout famatur, eidem domino nostro pape se opponere molliuntur » (art. 7).

finesse, que la foule romaine, loin d'imposer aux cardinaux le choix de Barthélemy Prignano, n'avait même pas, durant le conclave, prononcé le nom de ce prélat. Il rappelle la précaution que les cardinaux avaient prise d'introniser fictivement le cardinal de Saint-Pierre, sans doute parce qu'ils avaient conscience d'avoir trompé l'espoir des manifestants en élisant l'archevêque de Bari. Il allègue enfin la cédula, dont il possédait copie, par laquelle les cardinaux enfermés dans le Château-Saint-Ange avaient chargé leurs collègues de procéder à l'intronisation d'Urbain. Quant à la défection de la plupart des cardinaux, elle s'explique, suivant lui, par la juste sévérité du nouveau pape à leur égard, par ses bonnes dispositions en faveur de l'Empereur et des princes temporels d'Allemagne et d'Italie, par sa résolution de réprimer les empiétements du haut clergé, par le désir des cardinaux français de regagner Avignon et surtout par leur dépit de se voir dépossédés de la tiare, qui constituait à leurs yeux presque un héritage de famille ¹).

Cependant Charles IV mourut (29 novembre 1378), avant d'avoir reçu les déclarations et le « casus » des cardinaux dissidents. Le doyen de Wischehrad prétend que, sur son lit de mort, le pauvre Empereur pleura en songeant combien mal il s'était renseigné : s'il eût vécu six mois de plus, il se fût incliné devant les preuves de la légitimité de Clément ²).

1) Clément VII ne devait plus conserver de grandes illusions sur la possibilité de se concilier Charles IV quand il lui notifia, le 5 novembre 1378, la nomination de Jean T'Serclaes à l'évêché de Cambrai et lui recommanda ce prélat : « . . . quatinus eumdem Johannem, electum, et pefatam ecclesiam sue cure commissam habens pro divina et Apostolice Sedis ac nostra reverencia propensius commendatos, sic ipsos benigni favoris auxilio prosequaris quod . . . » (Arch. du Vatican, Instrumenta miscellanea ad ann. 1378 ; bulle citée par Waitz, dans Pertz, Archiv, t. IX, p. 461, par Lindner, t. I, p. 102, note 1, etc.).

2) Déposition de Conrad Heinrich (L. Gayet, loco cit., p. 184, 185).

Ce propos de clémentin fait songer aux remords que les urbanistes ont prêtés tout aussi gratuitement à Charles V mourant. Ce qui paraît plus probable, c'est que l'Empereur enjoignit à son fils de demeurer invariablement fidèle à Urbain VI¹⁾; et ce qui est plus évident encore, c'est que le jeune, faible et inexpérimenté Wenceslas n'avait point d'autre parti à prendre que de persévérer dans la voie tracée par un monarque dont la prudence méticuleuse, la culture littéraire et la sincère piété étaient également admirées par les contemporains²⁾. S'insurger contre la décision paternelle et, par cela même, donner à entendre que Charles IV était mort schismatique, c'eût été, peut-être au point de vue religieux, et sûrement au point de vue politique, un acte de pure folie. Wenceslas, plus occupé de chasse que de droit canon, et d'ailleurs environné de conseillers urbanistes³⁾, ne fut point, un seul moment, tenté de le commettre⁴⁾.

Le roi de France Charles V n'avait peut-être pas une vue bien nette de cette situation quand il fit partir pour l'Allemagne Charles de Boville, gouverneur du Dauphiné, Aimery de Magnac, évêque de Paris, Jean de Bournazel,

1) C'est ce qu'affirme le personnage clémentin de l'*Epistola pacis* (loco cit.).

2) Eschbach, *op. cit.*, p. 12.

3) Je citerai Jean Oeko de Wlasim, archevêque de Prague, créé cardinal par Urbain, Jean de Jenzenstein, son neveu, bientôt nommé archevêque de Prague, etc. — Cf. la déposition de Conrad Heinrich (loco cit., p. 184).

4) Dans tous les écrits que Wenceslas publia sur la question du Schisme, il se retrancha derrière l'autorité de son père et sembla faire abstraction de ses sentiments personnels (v., par exemple, Palacky, *Ueber Formelbücher*, loco cit., p. 30 et sq.; cf. la déposition de Thomas degli Ammanati, *Bibl. nat.*, ms. latin 11745, fol. 44 v°).

prieur de Saint-Martin-au-Val ¹⁾, et Hugues Lenvoisie, maître en théologie, escortés du notaire Jean Touppet ²⁾. Ces ambassadeurs étaient chargés d'une mission politique, dont ils s'acquittèrent à souhait: il s'agissait de traiter du mariage de la jeune Catherine de France, à peine âgée d'un an, avec Robert, arrière-neveu de l'électeur Palatin ³⁾, et de conclure entre le roi de France, le duc de Juliers et ses fils une alliance dirigée contre le roi d'Angleterre ⁴⁾. Mais une autre mission d'ordre religieux était confiée aux mêmes ambassadeurs, dont trois avaient été choisis à dessein parmi les membres du clergé: ils devaient justifier aux yeux de l'Allemagne la déclaration qu'avait faite récemment Charles V en faveur de Clément VII, provoquer des adhésions semblables de la part

1) Jean de Bournazel était frère (v. Arch. nat., X 1^a 1472, fol. 145 r^o) du chevalier Pierre Conrart, seigneur de Bournazel, ce maladroit ambassadeur de Charles V dont Froissart (t. IX, p. 511, 516) rapporte la curieuse mésaventure.

2) L'évêque de Paris est nommé dans le Chronicon Moguntinum (édit. C. Hegel, dans Die Chroniken der mittelhheinischen Städte, Leipzig, 1882, in-8^o, t. XVIII, p. 209) et dans la Chronique des quatre premiers Valois (édit. S. Luce, p. 278). Les noms des autres ambassadeurs et du notaire Jean Touppet se trouvent dans les traités conclus, à Francfort, le 20 février et, à Aix-la-Chapelle, le 23 mars 1379. — L'abbé de Sassoferato Perfetto Malatesta parle, avec une certaine exagération, des « multi clerici valentissimi quos illuc miserat rex Francie pro Antipapa » (Weizsäcker, op. cit., t. I, p. 264; cf. Eschbach, op. cit., p. 18).

3) L'acte du traité est dressé à Francfort, en la maison des frères de Saint-Jean-de-Jérusalem, le 20 février 1379 (Arch. nat., J 408, n^o 38; Stillfried et Märcker, Monumenta Zollerana, Berlin 1859, in-4^o, t. V, n^o XXI). Cf. l'acte daté de Saint-Germain-en-Laye, le 9 janvier 1379, cité par M. A. Leroux (Nouvelles recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1378 à 1461, Paris, 1892, in-8^o, p. 5).

4) Ce qui fut fait à Aix-la-Chapelle le 23 mars 1379 (Arch. nat., J 522, n^{os} 11bis et 11ter; Lacomblet, Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins, t. III, p. 736).

du souverain et des princes allemands, enfin fournir au sujet des droits du second élu tous les éclaircissements nécessaires ¹⁾. Quel ne fut point leur désappointement quand, parvenus à Francfort au mois de février 1379 ²⁾, ils s'aperçurent que leur apparition au milieu de la diète produisait une impression pénible! Les prélats les plus en vue dans l'Empire, les archevêques de Cologne et de Trèves, Louis de Misnie, nommé par Grégoire XI à l'archevêché de Mayence, et Arnoul de Horne, nommé par Urbain VI à l'évêché de Liège, se hâtèrent de répondre aux premières ouvertures de l'évêque de Paris de manière à lui ôter toute envie de continuer sa propagande. C'était « chose notoire que le pape Urbain avoit esté sacré . . . du gré des cardinaux . . . : ilz ne le pouvoient par droit debouter, se ce n'estoit qu'il fut herese ou bougre ». Robert de Genève avait été indûment élu à l'instigation de quelques cardinaux dont le pape avait entrepris de « diminuer les estas ». Bref, le siège des Allemands était fait. Ils s'étonnaient seulement que le roi de France, qui, après l'Empereur, était « le souverain prince des crestiens », s'abaissât jusqu' à soutenir un antipape avéré. Le seul respect du droit des gens les empêchait d'impliquer les ambassadeurs de Charles V dans une accusation

¹⁾ Grandes Chroniques, t. VI, p. 447. Suivant M. A. Gottlob (Karls IV. private und politische Beziehungen zu Frankreich, Innsbruck, 1883, in-8°, p. 130, 132), il y aurait eu deux ambassades françaises, une première envoyée à Prague du vivant de Charles IV, celle dont parlent les Grandes Chroniques, une deuxième envoyée en Allemagne à l'avènement de Wenceslas, celle dont il est question dans la Chronique des quatre premiers Valois. Je ne vois vraiment pas ce qui justifie une pareille hypothèse.

²⁾ Jean de Bournazel avait assisté pour la dernière fois au conseil du Parlement le 3 décembre 1378; il y reparait dès le 4 avril 1379 (Arch. nat., X 1^a 1471, fol. 249 r^o, 258 v^o). Quant à Aimery de Magnac, une charte rédigée en son nom semblerait indiquer qu'il se trouvait encore à Paris à la date du 10 janvier 1379 (Arch. nat., X 1^e 38).

d'hérésie. La menace était si peu déguisée qu'Aimery de Magnac et ses compagnons, en dépit de leur caractère diplomatique, se sentirent fort peu rassurés sur leur sort, jusqu'au moment où le duc de Luxembourg, rappelant à Wenceslas la riche et cordiale hospitalité que lui et son père avaient naguère reçue en France, lui eût persuadé de prendre sous sa sauvegarde les envoyés de Charles V¹). Mais ceux-ci n'étaient pas encore au bout de leurs mécomptes. Un grand repas fut donné à l'issue de la diète. A la première table prirent place le roi, les archevêques, les ducs; à la seconde, les évêques et les comtes. Quant aux ambassadeurs français, ils furent servis à part, à une troisième table: on les traitait en schismatiques. « Dont l'évesque de Paris fut moult esmerveillé. Et ne fut oncquez si joyeux . . . comme quant il se vit hors du pover aux Alemans²) ».

Jamais échec plus lamentable ne couronna les efforts de la diplomatie de Charles V. C'est à tel point qu'on a cherché à l'expliquer par la présence à Francfort d'envoyés du roi d'Angleterre³).

Au demeurant, soit que des théologiens et canonistes convoqués exprès par Wenceslas aient fait de la légitimité

1) Perfetto Malatesta ne signale que la présence à la diète des ambassadeurs du duc de Luxembourg. Celui-ci se trouvait, dans tous les cas, de retour à Cambrai à la date du 2 mars 1379 (Publications de la Section historique de l'Institut du Grand duché de Luxembourg, t. XXIV, p. 176).

2) Chronique des quatre premiers Valois, loco cit.

3) Perfetto Malatesta signale la présence d'envoyés de Richard II et du comte de Flandre. MM. Th. Lindner (t. I, p. 101, note 1) et Eschbach (p. 18) expriment à ce sujet des opinions contradictoires. Quant à l'auteur de la Chronique des quatre premiers Valois, il commet une grave erreur (p. 279) en désignant comme chefs du parti anti-français les ducs d'Autriche, de Juliers et de Gueldre; il en commet une autre en associant le nom de l'évêque de Cambrai à celui de l'évêque de Liège.

d'Urbain VI une démonstration « plus éclatante que la lumière du soleil », comme le déclarent l'archevêque de Cologne ¹⁾ et l'électeur Palatin ²⁾, soit, au contraire, que la question ait été agitée pendant une heure à peine par des princes séculiers, auxquels s'étaient joints des prélats plus versés dans l'art militaire que dans le droit canon, comme le soutient un des interlocuteurs mis en scène dans l'*Epistola pacis* ³⁾, la diète du mois de février 1379 eut pour résultat, sinon une décision de tous les États de l'Empire en faveur d'Urbain VI ⁴⁾, du moins la conclusion d'une ligue urbaniste entre le roi des Romains et les quatre Électeurs rhénans : sorte de contrat synallagmatique par lequel les archevêques Cunon de Trèves, Louis de Mayence, Frédéric de Cologne, l'électeur Palatin Robert I^{er}, son neveu Robert le Tenace et son petit-neveu s'engagèrent, aussi bien que le roi Wenceslas, à reconnaître et à favoriser Urbain, à combattre les schismatiques, à ne recevoir de l'intrus ni faveurs, ni messages, à capturer ses émissaires et à se défendre mutuellement contre ses entreprises. Tout

¹⁾ Lettre du 25 juillet 1379 adressée à la ville de Liège (Weizsäcker, op. cit., t. I, p. 253).

²⁾ Lettre du 10 octobre 1379 adressée à Charles V (Baluze, op. cit., t. II, c. 887). — M. Weizsäcker (v. t. I, p. 263) n'a pas su retrouver le texte de cette lettre dans le ms. 842 de Saint-Victor (auj. ms. latin 14643 de la Bibl. nat.), où il en existe cependant une double transcription (ff. 126 r^o et 189 r^o).

³⁾ « Ecce et filius Imperatoris in Francuordia ! Principibus laicis, ut veridica relacione didici, convocatis, cum aliquibus episcopis et archiepiscopis magis expertis et exercitatis in armaturis quam in regulis juris, propositum est quis censendus atque tenendus sit papa. Ubi velociter, vix per horam stantes, determinaverunt primo esse adherendum, populum sub gravibus penis ad eorum determinationem compellentes ». (Bibl. nat., ms. latin 14644, fol. 159 r^o.) Passage analysé par M. Scheuffgen (Beiträge zu der Geschichte des grossen Schismas, Freiburg im Breisgau, 1889, in-8^o), p. 55.

⁴⁾ V. Eschbach (p. 21 et sq.), qui s'écarte ici notablement des systèmes précédemment développés par Palacky et Lindner.

évêque nouvellement élu, tout prince qui viendrait par la suite à succéder à Wenceslas devaient jurer d'observer les clauses de cette alliance (27 février 1379) ¹⁾. Peu après (le 5 avril), le roi des Romains prêta sans doute, entre les mains du légat d'Urbain VI, le serment depuis longtemps réclamé ; il s'engagea à ne point faire élire de son vivant son successeur, et, en retour de cette assurance, le cardinal de Præta dut lui remettre la bulle qui confirmait ses droits ²⁾. C'était le dernier coup porté aux espérances de Clément VII ³⁾.

¹⁾ Lacomplet, *op. cit.*, t. III, p. 728 ; Weizsäcker, *loc. cit.* — Dans cet acte, le roi des Romains revendique le privilège d'être seul le véritable et légitime protecteur de l'Église : on a vu là, non sans raison, une allusion aux prétentions semblables de Charles V (Palacky, *Geschichte von Böhmen*, Prag, 1845, in-8°, t. III, 1^{ère} partie, p. 16).

²⁾ Loserth, *op. cit.*, p. 331. Cf. Eschbach, p. 29.

³⁾ M. A. Vahlen, dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître (p. 104 et sq.), s'efforce de démontrer, contrairement à l'opinion générale, que la question religieuse ne fut pas abordée dans la diète de février-mars 1379. Je ne le suivrai pas ici pas à pas dans cette démonstration, qui ne m'a pas convaincu. Je ferai remarquer seulement la faiblesse des arguments tels que celui qui est développé à la p. 105. Les envoyés français à la diète de Francfort, dit M. V., ignorèrent tous les projets de ligue urbaniste : sans quoi ils eussent renoncé à négocier une alliance entre la fille de Charles V et un prince Palatin, et ils ne se fussent certainement pas représentés devant la diète de septembre, persuadés a priori que leur démarche serait inutile. Comme si, battus sur le terrain religieux, les envoyés français ne devaient pas précisément chercher à prendre leur revanche sur le terrain politique, et comme si les rois de France ne devaient pas renouveler à plusieurs reprises, sans grand espoir de succès, leurs tentatives pour convertir l'Allemagne au parti clémentin ! Pour écarter le témoignage de la Chronique des quatre premiers Valois, tout-à-fait inconciliable avec sa thèse, M. V. suppose, sans en donner des preuves bien convaincantes, que le chroniqueur a confondu les circonstances relatives aux deux diètes de février et de septembre 1379. Enfin il se peut que l'ordre établi entre les

En Hongrie, la même déception attendait les ambassadeurs de Charles V. Le roi Louis, bien qu'il eût manifesté l'intention de conformer sa conduite à celle du roi de France, laissa voir ses préférences pour le parti d'Urbain VI¹⁾. Wenceslas lui rendit bon témoignage sur ce point dans une lettre qu'il adressa, le 20 mai, au roi d'Angleterre²⁾. Au commencement du mois suivant, le roi des Romains et le roi de Hongrie s'abouchèrent à Altsohl, sur le Gran; à la suite de cette conférence, ils publièrent tous deux ensemble une déclaration solennelle en faveur d'Urbain VI³⁾.

L'espoir qu'avaient conçu le roi de France et le pape d'Avignon d'envelopper, pour ainsi dire, dans un grand coup de filet toute l'Europe centrale devait être définitivement abandonné.

Cependant les Clémentins ne se laissèrent pas aller au découragement. La grande bataille était perdue: ils firent une guerre d'escarmouches. On va les voir, pendant long temps, livrer sur divers points de l'Empire une série d'engagements partiels dans lesquels l'avantage ne restera pas toujours au parti favorisé de la protection royale.

convives au repas dont parle la Chronique française ne soit pas entièrement conforme au cérémonial déterminé par la bulle d'or: mais combien de fois, en France et en Allemagne, les règlements semblables ont-ils été violés!

1) Grandes Chroniques, t. VI, p. 447. Cf. Thierry de Nyem, de Scismate (édit. G. Erler), p. 34.

2) Bibl. Vaticane, ms. lat. Vat. 5608, fol. 149 v^o; Raynaldi, t. VII, p. 393.

3) Monumenta Hungariae historica, loco cit., p. 183; Annales Mediolanenses (Muratori, t. XVI, c. 773). — M. Lindner (t. I, p. 95), évidemment préoccupé du désir d'interpréter un passage de Thierry de Nyem (édit. G. Erler, p. 32) qui se rapporte au règne de Charles IV, suppose, bien gratuitement, que les deux souverains tentèrent alors une démarche auprès de Clément VII pour le disposer à quelque transaction

A Liège, la lutte commence au lendemain de la mort de l'évêque Jean d'Erkel. Les chanoines ont élu Eustache Persand de Rochfort (28 juin 1378). Et voici que les délégués du chapitre imaginent de s'adresser, pour obtenir confirmation de l'élu, non pas à Rome, mais à Fondi ¹⁾. Heureuse fortune pour Clément VII, qui, d'ailleurs, je le suppose, était personnellement connu dans la région de la Meuse, puisqu'il possédait, avant son avènement, au moins deux bénéfices au diocèse de Liège ²⁾. Les cardinaux avignonnais, dans un curieux mémoire que j'ai déjà cité, exhortent Clément VII à ne point laisser échapper cette occasion de se concilier les sympathies liégeoises ³⁾. Le pape de Fondi, effectivement, expédie, le 8 novembre, la bulle de confirmation; les 22, 27 et 28 du même mois, il répond favorablement aux divers rôles de suppliques qui lui sont présentés de la part des délégués, du doyen (Jean Blanchard), du chapitre et de Persand lui-même ⁴⁾. Et c'est ainsi qu'un des plus riches évêchés de l'Empire tombe au pouvoir des Clémentins.

1) Pierre de Herenthals, *Vita I^a Clementis VII* (Baluze, t. I, c. 547); *Chronicon Radulphi de Rivo* (Chapeaville, *Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt autores praecipui*, t. III, Liège, 1612, in-4°, p. 40); chronique de Zantfliet (*Amplissima collectio*, t. V, c. 313).

2) Clément VII confère, le 25 novembre 1378, au cardinal de Limoges « de Buscoducis et de Ortheni ecclesias, investituras nuncupatas, invicem canonice annexas, Leodiensis diocesis », églises qu'il avait possédées lui-même jusqu'à son avènement (Arch. du Vatican, Reg. aven. I Clementis VII, fol. 13 v°).

3) « Item, advisetur quod placeat confirmare electos confirmatos Cameracensem et Leodiensem, per quos totam patriam Leodiensem et Hanonie, etc., ad se attrahet, cum sit data sufficientia electo Cameracensi et potestas Leodiensi » (Arch. du Vatican, *Instrumenta miscellanea ad ann. 1378*).

4) Dans ce dernier rôle, Persand de Rochfort fait observer qu'il lui est nécessaire de pouvoir répandre les grâces à profusion pour se concilier l'affection des seigneurs et pour se maintenir dans

Victoire éphémère. Persand, déjà aux prises avec plus d'une difficulté, trouve dans son propre frère, maimbourg de la cité, un adversaire inattendu, qui refuse de lui délivrer les revenus de sa manse. Il n'imagine rien de mieux que d'aller traiter, à Maëstricht, avec le duc de Luxembourg, l'archevêque de Cologne et le duc de Juliers. Cet expédient, qui devait le sauver, achève de le perdre. Les Liégeois, irrités, se jettent dans les bras d'un prélat guerrier, l'évêque d'Utrecht Arnoul de Horne, celui précisément qu'Urbain VI venait de pourvoir de l'évêché de Liège. Entrée triomphale de ce prélat, qui, provisoirement, il est vrai, se contente du titre de maimbourg. Retour offensif de l'évêque clémentin, appuyé par une armée entière. Les habitants brûlent l'étendard, proclament la déchéance du traître et sacrilège Persand; le Liégeois et le Brabant sont en flammes²⁾. Cependant cette guerre d'incendies et de pillages ne tarde pas à lasser la patience de l'archevêque de Cologne et du duc de Juliers: ils se retirent, et le duc de Luxembourg lui-même finit par conclure une trêve avec Arnoul de Horne (11 février 1379)³⁾. Le résultat de cette triste campagne, c'est qu'au mois de mai 1379, le cardinal de Poitiers, légat de Clément VII, n'ose point s'aventurer à Liège⁴⁾; c'est que le clergé de la ville et du diocèse, assemblé pour délibérer sur la question du Schisme, fait publier l'encyclique *Nuper cum vinea* d'Urbain (11 mai)⁵⁾; c'est

un vaste diocèse difficilement gouvernable (Arch. du Vatican, Liber supplicat. Clementis VII, anni I pars III, fol. 219 r°; anni I pars II, fol. 144 v°).

2) Pierre de Herenthals, Rad. de Rivo (loco cit.).

3) Schoonbroodt, Inventaire des chartes de Saint-Lambert de Liège (Liège, 1863, in-4°), n° 853. Publications... de l'Institut... de Luxembourg, t. XXIV, p. 178).

4) Froissart, t. IX, p. 147.

5) C'est la bulle du 6 novembre 1378 dénonçant comme excommuniés Robert de Genève, les cardinaux d'Amiens, de Marmoutier, de Saint-Eustache, etc. Urbain VI en avait adressé une copie à

qu'Urbain lui-même félicite les clercs liégeois de leur obéissance et leur adresse deux commissaires (12 juin); c'est qu'Arnoul de Horne fait dans la ville une nouvelle entrée, cette fois en qualité d'évêque, et présente au chapitre, avec les bulles d'Urbain, une lettre du roi Wenceslas (24 octobre); c'est enfin qu'il conclut avec le duc de Luxembourg un traité qui lui assure l'entière jouissance des revenus de l'évêché¹). Le rôle de Persand de Rochefort n'est plus désormais que celui d'une sorte d'évêque in partibus, bien inutilement soutenu par Clément VII. Les registres du pape d'Avignon fournissent une longue liste de compensations accordées ou promises, quelquefois à l'instigation de Charles V²), aux malheureux partisans d'Eustache : ce ne sont que clercs arrêtés, frappés, blessés, exilés, dépouillés, la plupart pour avoir essayé de publier dans le diocèse de Liège les censures que Clément VII

l'archevêque de Cologne et à ses suffragants (Labbe, t. XI, c. 2045; Pierre de Herenthals; Baluze, t. I, c. 551).

1) Rad. de Rivo, p. 37-43; Labbe, t. XI, c. 2049. — La préendue chronique liégeoise inédite que M. Kervyn de Lettenhove a pris la peine de décrire longuement (Froissart, t. X, p. 506) d'après le ms. 1200 de la Bibliothèque de Bourgogne n'est autre que la Vita Clementis VII de Pierre de Herenthals qu'avait publiée Baluze.

2) J'ai relevé, aux Archives du Vatican, dans un Liber supplicationum de Clément VII (anni I pars I, fol. 180 v^o), la supplique suivante de Charles V: « Supplicat Sanctitatem Vestram devotus filius vester Karolus, rex Francorum, quatenus sibi in personam dilecti familiaris sui Colini, filii Colardi dicti Trophardi, de nobili genere procreati, clerici Leodiensis diocesis, qui Colardus propter fidelitatem quam semper habuit et habet Sancte matri Ecclesie et Sanctitati Vestre, existens cum episcopo Leodiensi per Sanctitatem Vestram confirmato, una cum ipso perdidit omnia bona sua, ejectus de civitate per infideles nephandissimo Bartholomeo ibidem pertinaciter adherentes, gratiam facientes specialem, de canonicatu sub expectatione prebende ecclesie S. Servacii Trajectensis, dicte Leodiensis diocesis . . . ». La réponse favorable de Clément VII est datée de Fondi, le 19 novembre 1378.

fulminait contre Arnoul de Horne ou contre Urbain ¹⁾). Cependant le pape d'Avignon continue à disposer des bénéfices du diocèse, comme si ses ordres y étaient encore exécutés. Il ne fait grâce à aucun urbaniste militant ²⁾. Il défère à l'évêque

¹⁾ Un prêtre de noble race, Evrard de Genimont, pour avoir voulu exécuter les sentences portées contre Urbain et ses adhérents, s'est vu arrêter par ordre d'Arnoul de Horne, frapper et rançonner : il obtient, comme compensation, le 15 avril 1380, la cure de Haneffe (Lib. supplicat., anni II pars II, fol. 66 r°). Un autre prêtre, Guillaume de Bonnières, a été chassé de son pays pour avoir exécuté à ses risques et périls les mandements de Clément VII dirigés contre Arnoul de Horne et autres urbanistes (ibid., fol. 124 r°, 1^{er} sept. 1380). Je citerai enfin un sergent d'armes du roi de France, le damoiseau Colard « Hardici », originaire du diocèse de Liège : il compte vingt-quatre années de services dans les divers emplois que lui a confiés l'Église ; les coups, les blessures, les emprisonnements ne lui ont point été épargnés ; en dernier lieu, se trouvant avec Persand de Rochefort, il s'est vu chasser de Liège et a perdu tous ses biens. Par bulle du 21 décembre 1380, Clément VII le recommande à la générosité de tous les prélats et clercs de France ou de la province de Cologne (Arch. du Vatican, Reg. 293, fol. 53 v°).

²⁾ Parmi les urbanistes que Clément VII dépouille de leurs bénéfices, citons Jacques l'Écrivain, chanoine de Notre-Dame de Dinant, représentant d'Arnoul de Horne en cour de Rome (5 avril 1380 ; Liber supplicat., anni II pars II, fol. 51 r°) ; Jacques « de Blelagiis », chanoine de Sainte-Gertrude de Nivelles (2 juin 1380 ; ibid., fol. 74 r°) ; Henri de « Hamborch », chanoine de Sainte-Croix de Liège (30 sept. 1380 ; Reg. 292, fol. 216 v°) ; Géraud Palmart, chanoine de Huy ; Pierre Begon, archidiaque du Condroz et en même temps chanoine de Paris (21 sept. 1381 ; Liber supplicat. anni III, fol. 47 v° et 149 r°). D'autres urbanistes sont simplement dénoncés à Clément : je ne citerai que Pierre le Coq, chanoine de Saint-Jean-l'Évangéliste de Liège, qui avait publié les procédures faites contre Clément (Liber supplicat., anni II pars II, fol. 129 v° ; cf. ibid., fol. 64 r°, 105 v° ; Liber supplicat., anni III, fol. 35 r° ; Liber supplicat., anni VI pars II, fol. 112 v°) et Werner d'Assenberg, chanoine de Saint-Barthélemy et secrétaire d'Arnoul de Horne (12 février 1379 : Liber supplicat., anni I, pars II, fol. 131 v°).

de Liège (c'est ainsi qu'il persiste à désigner Rochefort) le procès d'un ancien official passé au service de l'intrus¹⁾. Il intervient même dans un litige entre le chapitre et le doyen (ce dernier lui était resté fidèle)²⁾. Ces vaines manifestations d'une activité impuissante ne parviennent point à dissimuler la gravité de la situation : Liège est définitivement perdue pour Clément VII.

L'adhésion de l'élu de Liège au parti clémentin avait été toute spontanée. La soumission de l'élu de Mayence au pape de Fondi fut pour ainsi dire forcée.

Depuis cinq ans, le jeune et impétueux comte Adolphe de Nassau-Wiesbaden-Idstein, évêque de Spire, se maintenait en possession de l'archevêché de Mayence : fort des suffrages du chapitre, qui l'avait postulé, il résistait au mauvais vouloir de l'Empereur, à l'opposition de Grégoire XI et aux efforts de Louis de Misnie, son compétiteur. Un moment, on put croire qu'Urbain VI allait définitivement écarter ce rival, en lui offrant comme compensation le patriarcat de Jérusalem et l'évêché de Cambrai ; mais Louis de Misnie ne s'y prêta point. Le roi Wenceslas, de son côté, ne désirait pas plus que son père favoriser l'accroissement de la puissance des Nassau : il persuada à Urbain VI de réintégrer Louis de Misnie en ses titres d'archevêque, de premier Électeur et d'archichancelier ; il invita le pape à sévir avec la dernière rigueur contre les chapitres révoltés de Spire et de Mayence et à pourvoir même au remplacement d'Adolphe de Nassau sur le

1) Il s'agit d'Alard de Limbourg, chanoine d'Aix-la-Chapelle, qui s'est sauvé en emportant les archives de l'officialité. les a livrées à Arnoul de Horne, est devenu son secrétaire et s'est fait urbaniste (bulle du 1^{er} sept. 1380 : Reg. 292, fol. 164 v^o et 165 r^o ; cf. Liber supplicat., anni II pars II, fol. 124 r^o).

2) Bulle datée de Sperlonga le 19 mai 1379 (Arch: du Vatican, Reg. 291, fol. 229 r^o).

siège de Spire ¹⁾. Rejeté par le roi des Romains et par le pape de Rome, quel parti pouvait prendre l'ambitieux comte de Nassau, sinon celui de recourir au pape de Fondi ?

Dès le 25 novembre 1378, Clément VII concéda au comte Adolphe de Nassau, qu'il ne qualifiait encore que du titre d'évêque de Spire, le droit de conférer ou de se réserver diverses prébendes, non seulement dans le diocèse de Spire, mais aussi dans celui de Mayence. Et, le 28 décembre, il chargea un archevêque de Mayence dont il ne prononçait pas le nom (mais qui serait-ce sinon Adolphe de Nassau ?) de poursuivre et d'incarcérer tous les urbanistes du diocèse. Ces actes, empruntés aux Archives Vaticanes ²⁾, prouvent suffisamment qu'Adolphe n'avait point attendu, comme on le croit, la diète de février 1379 pour rompre avec Urbain VI. Plus tard, Clément VII transféra régulièrement Adolphe de l'évêché de Spire à l'archevêché de Mayence et chargea (par bulle du 6 août 1379) les deux évêques de Strasbourg et de Würzbourg de lui remettre le pallium ³⁾, cérémonie qui eut lieu, le 29 octobre, à Eltville, en présence du clergé, des officiers et des vassaux de l'archevêché. Non seulement le chapitre de Mayence reçut sans difficulté les bulles de Clément VII ; mais la supériorité du prélat clémentin s'affirma jusque sur les champs de bataille. Le landgrave de Hesse avait prêté hommage à Louis de Misnie : il fut battu, et vit raser la forteresse qu'il venait de bâtir sur le Weidelberg ⁴⁾. Ainsi la suprématie du pape d'Avignon put s'exercer sans entraves dans la vaste étendue du diocèse de Mayence.

Clément VII ne manqua pas d'y appliquer le système d'épuration en honneur dans l'une et dans l'autre obéissance. Les hautes

1) *Chronicon Moguntinum* (édit. C. Hegel), p. 200 et sq. Th. Lindner, op. cit., t. I, p. 23, 25, 63, 64, 101.

2) Reg. 291, fol. 58 r° et 15 r°.

3) Ibid., fol. 1 r° et 67 r°.

4) *Chronicon Moguntinum*, p. 202, 203.

prélatures furent confiées à des sujets fidèles¹⁾; les bénéficiers convaincus d' « urbanisme » se virent éliminés, soit en vertu de décisions du pape²⁾, soit par les soins de l'archevêque, à qui Clément avait conféré, à cet égard, les pouvoirs les plus étendus³⁾. Une autre œuvre d'une portée plus haute fut l'érection en université des écoles d'Erfurt. Cette mesure, opérée par trois bulles des 18 septembre et 1^{er} octobre 1379 et du 1^{er} février 1380⁴⁾, répondait au vœu des autorités locales et devait gagner au parti d'Avignon (du moins on se plaisait à le croire) une population flottante, déjà considérable, d'étudiants en grammaire, logique, droit, théologie, médecine, qui pouvait, par la suite, exercer une propagande utile dans toutes les parties de l'Allemagne.

Sur ces entrefaites, il arriva (et c'est encore une circonstance ignorée⁵⁾) que le nouvel évêque nommé à Spire par

1) Le 8 mars 1380, Clément VII confère à Jean, fils de feu Boppo, comte d'Eberstein, la prévôté « Sancti Martini Pinguensis, » à Nicolas « de Lapide » la prévôté de Saint-Barthélemy de Francfort, enfin à André de Brauneck la seconde dignité du diocèse, la prévôté de la cathédrale (Arch. du Vatican, Liber supplicat. Clementis VII antip., anni II pars II, fol. 45 r°; cf. Gallia christiana, t. V, c. 536).

2) Ainsi, le 14 avril 1379, à Sperlonga, Clément VII prononce la déposition de l'urbaniste Engilbert « Sonebechli, » chanoine de Sainte-Marie ad Gradus de Mayence (Liber supplicat., anni I pars III, fol. 404 r°).

3) Le 18 décembre 1378, comme on vient de le voir, puis le 12 mars 1380. En même temps, Clément VII avait fait remise à Adolphe de Nassau de certaine somme par lui due à la Chambre apostolique (Arch. du Vatican, Reg. 292, fol. 251 r°).

4) Arch. du Vatican, Reg. 291, fol. 312 r°; H. Weissenborn, Acten der Erfurter Universitat (Halle, 1881, in-4°), t. I, p. 1; H. Denifle, die Universitäten des Mittelalters bis 1400 (Berlin, 1885, in-8°) t. I, p. 403 et 410.

5) Cf. Gallia christiana, t. V, c. 733; Franz Kummer, die Bischofswahlen in Deutschland zur Zeit des grossen Schismas, vornehmlich in den Erzdiözesen Köln, Trier und Mainz (Jena, 1892, in-8°), p. 122; Fr. — X. Remling, Geschichte der Bischöfe zu Speyer (Mainz, 1852-1856), t. I, pag. 654, et Urkundenbuch, p. 680.

Clément VII en remplacement d'Adolphe de Nassau tomba aux mains de « ses ennemis mortels, » sans doute les urbanistes. Il se nommait Jean, était chanoine de Würzbourg et n'avait point encore reçu les ordres ¹⁾. Durant son emprisonnement, Clément VII confia le gouvernement du diocèse de Spire à l'archevêque de Mayence : Adolphe dut, à titre d'administrateur de son ancien évêché, prêter un nouveau serment entre les mains de l'évêque de Buda et de l'abbé d'Eberbach ²⁾

Spire et Mayence, ainsi unies dans une même main, constituaient au cœur de l'Empire deux avant-postes formidables d'où le parti clémentin menaçait l'Allemagne entière. Il faut se représenter la vaste circonscription de deux diocèses qui s'étendaient de la Sarre au Weser et comprenaient le Palatinat, la Hesse et la Thuringe ; il faut songer au rôle prépondérant que jouait dans l'Empire le plus considérable des électors ecclésiastiques pour apprécier toute l'importance de la conquête qu'avait faite le pape d'Avignon en la personne d'Adolphe de Nassau.

Les succès de Clément VII ne se bornèrent point là. Ses registres fournissent la preuve d'adhésions que, jusqu'à présent, on ne soupçonnait pas. Je doute, par exemple, qu'aucun historien ait jamais rangé au nombre des clémentins le beau-père du roi Wenceslas. Il s'agit d'Albert de Bavière, comte Palatin, fils de l'empereur Louis de Bavière et régent des

1) Une bulle de Clément VII du 12 avril 1380 dispense l'élu Jean de l'obligation de recevoir les ordres jusqu'au moment où il prendra possession de son siège (Reg. 292, fol. 14 r°).

2) La bulle chargeant les deux prélats de recevoir ce serment est datée du 12 mars 1380 (ibid., fol. 253 r°). L'abbé d'Eberbach en question est Jacques d'Eltville, ancien lecteur en l'université de Paris, auteur de différents ouvrages mystiques et philosophiques.

comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise. MM. Lindner et Haupt, deux des auteurs qui ont le mieux approfondi l'histoire de cette époque, en général, et du Schisme, en particulier, enseignent qu'Albert de Bavière demeura fidèle au parti d'Urbain VI, ainsi d'ailleurs que tous les Wittelsbach ¹⁾. Il y a bien un passage de Froissart portant que le régent de Hainaut observa la neutralité entre les pontifes rivaux ²⁾ : mais Froissart est tellement sujet à caution ! Un autre contemporain, Thomas degli Ammanati, range positivement parmi les partisans de Clément certain « duc de Bavière » ³⁾ : ce texte embarrassait beaucoup M. Lindner ; mais l'idée ne lui est point venue qu'il pût y avoir là une allusion au beau-père du roi des Romains.

Rien n'est cependant plus certain. Clément VII, dans les trois jours qui suivirent son couronnement, adressa au régent de Hainaut un nonce spécial, l'abbé de Fontenay, et exhorta ce prince à le reconnaître comme chef de la chrétienté ⁴⁾. Effectivement, peu de temps après, le pape de Fondi répondait à un rôle de suppliques que lui présentaient son « dévoué fils »

1) « Jedenfalls hat kein Wittelsbacher wirklich zu Clemens gehalten. » (Lindner, op. cit., t. I, p. 401 cf. ibid. p. 110). — « Herzog Albrecht von Baiern stand gleich allen andern Wittelsbachern auf Seite Urbans VI. » (H. Haupt, das Schisma des ausgehenden 14. Jahrhunderts in seiner Einwirkung auf die oberrheinischen Landschaften, dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, nouvelle série, t. V, 1890, p. 32).

2) « Mais cil de Haynnau, les eglises et li sires conjoins avecq yauls, qui s'appelloit Aubiers, demorerent neutre et obeïrent non plus à l'un comme à l'autre. » (Froissart, édit. Kervyn de Lettenhove, t. IX, p. 146).

3) Bibl. nat., ms. latin 11745, fol. 44 r°, et Baluze, op. cit., t. I, c. 1265.

4) Bulle du 2 novembre 1378, publiée par Léop. Devillers (Cartulaire des comtes de Hainaut, Bruxelles, 1883, in-4°), t. II, p. 282.

le duc Albert et sa « dévouée fille » Marguerite de Brieg, « régent et régente de Hainaut. Notez que les deux époux ne se bornaient pas à solliciter des bénéfices pour leurs clercs: ils implorèrent du pape un très grand nombre de faveurs spirituelles pour eux, pour leurs enfants, pour les seigneurs de leur entourage; ils soumettaient à son approbation divers projets de fondations pieuses; ils lui demandaient notamment une concession d'indulgences au profit de certaine chapelle récemment construite à Amsterdam en commémoration d'un miracle de la sainte Hostie ¹). Bref, leur démarche suppose évidemment qu'ils considéraient Clément VII non seulement comme le distributeur des prébendes et le grand dispensateur des grâces, mais comme le chef légitimement assis sur la chaire de saint Pierre ²).

Si j'ajoute qu'Albert de Bavière touchait, depuis douze ans, une pension de 4.000 livres sur le trésor de Charles V ³), qu'un projet de mariage entre son fils Guillaume et Marie, fille du roi de France, avait échoué uniquement par suite de la mort de cette jeune princesse, qu'enfin une alliance avait

1) « Supplicans Sanctitatem Vestram devotus filius vester Albertus, dux Bavarie, comes Palatinus regni, comitatumque Hanonie, Hollandie, Zelandie et domini Frisie gubernator, et devota filia vestra Margareta, ejus conthoralis, quatinus... » (Arch. du Vatican, Liber supplicationum Clementis VII antip., anni I pars II, fol. 192 r°).

2) Un émissaire des cardinaux avignonnais, Pierre de Juys, licencié en lois, avait été envoyé, vers le 28 décembre 1379, en France et en Allemagne pour y recueillir les subsides promis par le clergé (Arch. du Vatican, Introitus et exitus, n° 350). Il se rendit, antérieurement au 14 juin 1380, auprès du duc Albert de Bavière (Introitus et exitus, n° 352). De même, suivant Froissart, (éd. Kervyn de Lettenhove, t. IX, p. 147), le cardinal de Poitiers, légat de Clément VII, « s'avalla en Haynnau, où il fu recheus dou duch Aubiert liement ».

3) Art de vérifier les dates, t. III, p. 34. Cf. I. Devillers, Cartul. des comtes de Hainaut t. II, p. 437, 463, 472.

été conclue, au même moment, par Charles V avec Albert, son fils et ses états ¹⁾, on supposera peut-être que la main de la France n'était point étrangère à ce nouveau et éclatant succès du parti clémentin.

Le roi des Romains n'avait pu triompher des préférences de son beau-père. Exerça-t-il plus d'influence sur son oncle Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant? Au premier abord, il ne semble pas. Frère de Charles IV et de Bonne de Luxembourg, ce prince était parent au même degré du roi de France et du roi des Romains. De là peut-être sa répugnance à se compromettre dans les ligues urbanistes; de là sa démarche en faveur des envoyés français lors de la diète du mois de février 1379, s'il faut en croire la Chronique des quatre premiers Valois. Dans une autre diète tenue la même année, il aurait servi, suivant la chronique de Mayence, d'introducteur aux ambassadeurs du roi de France et du pape d'Avignon ²⁾. À Liège, quels que fussent les motifs de son intervention armée, elle eut pour résultat, comme on l'a vu, la défense d'un prélat clémentin. Plus tard, le légat de Clément VII rencontra auprès de lui et de la duchesse, sa femme, le plus gracieux accueil ³⁾: par contre, le légat d'Urbain VI dut le signaler comme un des princes allemands réfractaires aux ordres du pape italien ⁴⁾. Enfin j'ai la preuve de relations existant entre lui et la cour d'Avignon ⁵⁾. De tant d'indices

¹⁾ Cartul. des comtes de Hainaut, t. II, p. 218, 227, 233, 237, 240, 247. Arch. nat. J. 412 nos 1 et 6, doc. cités par A. Leroux (Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378, Paris, 1882, in-8°), p. 279.

²⁾ Chronicon Moguntinum (édit. C. Hegel), p. 202.

³⁾ Froissart, (édit. Kervyn de Lettenhove, t. IX, p. 147.

⁴⁾ Raynaldi, t. VIII, p. 396; Weizsäcker, loco cit.

⁵⁾ Un émissaire des cardinaux avignonnais, Pierre de Juys, s'était rendu avant le 14 juin 1380 auprès du duc de Brabant (Arch. du Vatican, Introitus et exitus, n° 352). Notons encore une bulle

que faut-il conclure, sinon que le duc de Luxembourg se rallia au pape Clément?

C'est ce que rapportent expressément plusieurs auteurs contemporains, l'annaliste de Brabant ¹⁾, Thomas degli Ammanati ²⁾. Les *Grandes Chroniques* vont jusqu'à déterminer la date de sa déclaration en faveur de Clément: elle aurait eu lieu à Paris, en présence du roi de France, vers le 25 décembre 1379 ³⁾, c'est-à-dire juste au moment où Charles V fit don à son oncle Wenceslas du château, de la ville et de la chàtellenie de Coulommiers ⁴⁾. La coïncidence est au moins curieuse.

Au surplus, le duc de Luxembourg s'employa, non sans activité, au rétablissement de l'unité dans l'Église ⁵⁾. Il crut que la réunion d'un concile général serait le plus sûr moyen de terminer le Schisme, et tour à tour il s'efforça de faire partager son opinion à ses neveux de France et d'Allemagne. Le roi des Romains, à l'instigation du légat d'Urbain VI, répondit qu'il n'admettrait ni concile général, ni concile particulier, ni assemblée de lettrés, ni réunion d'ecclésiastiques,

datée de Fondi, le 15 novembre 1378, par laquelle Clément VII, charge le légat Guy de Malessot d'homologuer un accord intervenu entre le duc et la duchesse de Brabant et les monastères bénédictins, cisterciens, prémontrés et augustins des diocèses de Cambrai et de Liège qui possédaient des biens dans le duché de Brabant (Reg. 291, fol. 86 r°).

1) Annales ducum seu principum Brabantiae, t. I, p. 350.

2) Bibl. nat., ms. latin 11745, fol. 44 r°, et Baluze, t. I, c. 1265.

3) Grandes Chroniques, t. VI, p. 462.

4) Cette donation est datée de Montargis, le 21 décembre 1379 (Publications de l'Institut de Luxembourg, t. XXIV, p. 180; cf. *ibid.*, p. 187). Peu de jours après, le duc Wenceslas fut rappelé à Bruxelles par les troubles de Louvain.

5) « Multum laboravit inter Karolum, regem Francie et dominum Imperatorem et principes Germanie... » (E. de Dinter, *Chronicon ducum Brabantiae et Lotharingiae*, édit. F. - X. de Ram, t. III, p. 103).

rien qui parût remettre en question la légitimité d'Urbain ¹⁾. En France, où le duc de Luxembourg fit un nouveau séjour au mois de juillet 1380 ²⁾, sa motion fut l'objet d'une délibération sérieuse : on conclut que la voie qu'il proposait était impraticable, et qu'en droit comme en fait, la thèse du concile ne résistait pas à l'examen ³⁾. Il en fut de cette tentative comme des démarches analogues du roi de Castille et des cardinaux italiens. L'idée du concile n'était pas mûre. Bien des années devaient encore s'écouler avant que la chrétienté, à bout de patience, tournât ses regards vers Pise et vers Constance.

Parmi les clients que la France comptait en Allemagne et qui, suivant docilement l'inspiration de Charles V, se rallièrent au parti clémentin, il faut citer encore Engelbert III, comte de la Marck ⁴⁾, et son frère Adolphe I^{er}, comte de Clè-

¹⁾ Lettre du cardinal de Viviers aux cardinaux de Florence et de Milan (Baluze, t. II, c. 869).

²⁾ Le 13 juillet, il se trouve à Meaux, le 17 juillet à Paris; dès le 1^{er} août, il est de retour à Luxembourg (Publications de l'Institut de Luxembourg, t. XXIV, p. 179 et 183). Cf. le discours de Martin, évêque de Lisbonne, que j'ai publié dans la Bibliothèque de l'École des chartes, t. LII (1891), p. 500.

³⁾ Mémoire du cardinal d'Embrun (Baluze, op. cit., t. II, c. 857), qui invoque à l'appui de son témoignage le souvenir du duc de Bourgogne, alors présent à Paris. Philippe le Hardi, effectivement, se trouva auprès de son frère Charles V du 15 juin au 22 juillet 1380 (E. Petit, Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean Sans-Peur, ducs de Bourgogne, Paris, 1888, in-4^o, p. 148) Baluze (t. I, c. 1278) conclut de ce passage, un peu à la légère, que Charles V avait réuni une assemblée d'évêques et de savants pour délibérer sur les moyens de terminer le Schisme, et que le duc de Brabant assista à cette assemblée.

⁴⁾ Il touchait de la France une pension viagère de 2.000 livres, et fit hommage à Charles V le 12 décembre 1378 (Arch., nat. J 623, nos 82 et 82 bis; cf. Lacomplet, op. cit., t. III, p. 723).

ves ¹⁾). Le témoignage de Gobelinus Persona ²⁾ se trouve ici pleinement corroboré par les rôles de suppliques que les deux frères adressèrent l'un et l'autre à Clément ³⁾. En bon clémentin, le comte de Clèves ne manqua par de dénoncer les urbanistes de son pays dont il convoitait les dépouilles ⁴⁾, notamment Marsile d'Inghen, ancien recteur de l'université de Paris, qui possédait une prébende à Emmerick. Et Clément VII, de son côté, plein d'égards pour le comte, le dispensa, ainsi que le clergé de ses états, de toute obéissance envers l'archevêque de Cologne, urbaniste renforcé, dont la juridiction sur le comté de Clèves se trouva transportée à Henri de Bilant, prévôt des Saint-Apôtres. Ce dernier reçut, en même temps, mission de poursuivre et de déposer, dans le même comté, tous les ecclésiastiques attachés au parti d'Urbain VI ⁵⁾.

Si, de la Basse-Allemagne, nous passons aux provinces de l'Empire les plus rapprochées de la France, nous constaterons encore mieux les effets de l'influence française et clémentine. Énumérer les principaux seigneurs de ces contrées, c'est nommer presque autant de clémentins, à commencer par Jean, duc

1) Ce prince avait fait hommage à Charles V, le 14 mai 1378, pour une pension de 1000 francs d'or; il avait promis au roi et au dauphin aide contre tous les ennemis, excepté le pape, l'Empereur, et l'archevêque de Trèves. (Arch. nat., J. 623, n° 83).

2) Meibom, *Rerum Germanicarum tomi III* (Helmestadii, 1688. in-fol.), t. I, p. 296.

3) Clément VII répondit à un rôle d'Engelbert, comte de la Mark, le 13 octobre 1380 (*Liber supplicationum Clementis VII* antip., anni II pars II, fol. 105 v°).

4) Par exemple, Jean de Mulhouse, scolastique de Xanten; Walker d'Yseren, doyen de Saint-Lébuin de Deventer; Godefroy « de Nussia », chanoine du diocèse de Cologne (ibid.).

5) Bulle du 10 avril 1382 (Arch. du Vatican, Reg. Clementis VII Avenion. XXV, fol. 368 r°).

de Lorraine, un habitué de la cour de France ¹⁾, et par Robert, duc de Bar, beau-frère de Charles V, dont la moitié des états étaient situés en France ²⁾.

A Toul, par exemple, l'évêque Jean de Neufchâtel, rallié sans peine à Clément VII (dont il était parent) avait, dès le mois de mars 1379, ouvert généreusement sa bourse au pape de Fondi ³⁾.

Cet exemple fut suivi, au mois de mai, par l'évêque de Verdun Guy de Roye ⁴⁾, prélat français, fils d'un serviteur du roi de France. Il eut pour successeur Liébaut de Cousance, dont l'élection, due à la recommandation de Philippe le Hardi, fut confirmée par Clément VII. Vainement s'éleva contre Liébaut un concurrent urbaniste en la personne de Rolin de Rodemachern. Vainement ce dernier, parent du roi des Romains, fut soutenu par Béatrix de Bohême, par les seigneurs de Rodemachern et de Parpelle, par les magistrats et par la plupart des bourgeois de Verdun: en dépit des menaces de Wenceslas et de la guerre portée jusque sur les terres du chapitre, l'évêque clémentin l'emporta ⁵⁾.

¹⁾ D'après une note prise par Suarez dans les Archives des Célestins d'Avignon (Bibl. nat., ms. latin 8975, fol. 27 r^o), le duc Jean se déclara pour Clément VII le 5 mars 1379 (v. st.), en présence du cardinal d'Aigrefeuille.

²⁾ Le 15 avril 1380, Clément VII répond à un rôle du duc et de la duchesse de Bar (Liber supplicat., anni II pars IV, fol. 112 v^o).

³⁾ Un premier prêt de 526 florins de chambre 16 sols de monnaie de Fondi eut lieu le 7 mars 1379; un second de 142 florins 5 sols 4 deniers, le 28 mars. L'objet en est indiqué: « pro oneribus Camere supportandis » (Arch. du Vat., Introitus et exitus, n^o 351).

⁴⁾ Guy de Roye prêta, le 21 mai 1379, 521 florins 2 sous 4 deniers à Clément VII (ibid.). Il avait suivi Grégoire XI en Italie; plus récemment, il avait apporté de Marseille à Fondi une somme de 10.555 florins de chambre 12 sous 4 deniers que lui avait confiée le trésorier du pape. (Ibid., à la date du 30 avril 1379).

⁵⁾ Je ne fais que rappeler en quelques mots une lutte dont les détails sont connus (Roussel, Histoire ecclésiastique et civile

Metz, dont l'évêque Thierry de Boppard avait vieilli au service de l'Allemagne, reçut pourtant, dès le 27 juin 1379, la visite du légat de Clément VII, Guillaume d'Aigrefeuille 1). Le 30 juin, clercs et laïques s'assemblèrent en grand nombre dans la haute salle de l'évêché, et le cardinal leur démontra la légitimité de Clément. Son éloquence fut persuasive 2) : l'assemblée déclara recevoir Aigrefeuille comme légat, et promit de ne plus tenir aucun compte des mandements de Barthélemy Prignano.

de Verdun, Paris, 1745, in-4°, p. 354, et sq.; D. Calmet, t. II, p. 747). Le chapitre de Verdun, dans toute cette affaire, se montra entièrement acquis à Clément VII. Je citerai encore deux versements faits à la Chambre apostolique d'Avignon, le 31 mars et le 18 septembre 1379, l'un par Arnoul, abbé prémontré de Saint-Paul, près Verdun, l'autre par Hugues de Tilly, abbé bénédictin de Saint-Mihiel, au même diocèse (Introitus et exitus, n° 350).

1) Il avait quitté Paris vers le milieu du mois de mai, après un assez long séjour (Grandes Chroniques, t. VI, p. 457). Ses pouvoirs de légat remontaient au 18 décembre 1378 (Arch. du Vatican, Reg. 291, fol. 16 et sq.; Baluze, t. II, c. 848) : ce qui a fait croire à M. A. Leroux qu'il avait déjà rempli, vers cette époque, une mission en Allemagne (Nouvelles recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, p. 4), Baluze, (t. I, c. 1010) cite, d'après Suarez, des lettres datées de Metz le 27 juin 1379, par lesquelles Guillaume d'Aigrefeuille avertit Clément VII qu'il a quitté Châlons pour devancer le cardinal de Ravenne, légat d'Urban VI, lequel s'avancait vers Metz à marches forcées.

2) Si l'on en juge par l'exemple du doyen de Saint-Thiébaud, les Messins durent admettre la version clémentine la plus exagérée. À Rome, les cardinaux auraient fait venir l'archevêque de Bari et lui auraient proposé d'être pape « par condition, pour sauver leur vie ; et quant ils vanroyent en Avignon, ils le feroient cardinal ». Barthélemy Prignano, ayant accepté le marché, fut élu, mais ne tint point parole, malgré tout ce que les cardinaux purent dire. Ainsi présentée, la question de légitimité n'était point difficile à résoudre. Mais il est impossible que le cardinal d'Aigrefeuille ait exposé les faits de cette façon mensongère.

Bientôt après, tout le diocèse suivit l'exemple de la ville. On ne signale comme demeurés fidèles à Urbain VI que deux ecclésiastiques dont l'obstination fut punie de plusieurs mois d'emprisonnement, et un certain Bertrand, dominicain allemand, évêque suffragant de Metz, qui trouva un refuge à Coblenz, et dont Clément VII conféra l'évêché *in partibus* au frère mineur Henri Ratz ¹).

De Lorraine, la propagande clémentine s'étendit bien vite en Alsace. Là, un document récemment mis au jour rend encore plus sensible l'intervention du roi de France. L'évêché de Strasbourg était alors aux mains d'un jeune et énergique prélat, aussi expert en politique que versé dans les sciences religieuses. Charles V, fort à propos, se souvint que Frédéric de Blankenheim (ainsi se nommait l'évêque) était un peu son parent par les Saarbrück ²) ; il lui écrivit, le 22 juin 1379 :
 « Notre très cher et fidèle ami le cardinal d'Aigrefeuille s'a-
 chemine, en ce moment, vers l'Allemagne ³). Il a besoin de
 voir notre très cher cousin le roi Wenceslas pour lui ex-
 poser l'objet de sa mission. Et cependant on assure qu'il
 n'a pu obtenir, jusqu'à présent, de sauf-conduit. Au nom de
 notre parenté, de l'amitié que vous nous avez constamment té-
 moignée, au nom de l'Église, veuillez, nous vous en supplions,
 tenter une démarche auprès de ce roi, dont vous êtes l'ami

¹) Chronique du doyen de Saint-Thiébaut de Metz (D. Calmet, Preuves, t. II, c. CLXXXIV). Déclaration du 30 juin 1379 (P. Meurisse, Histoire des évêques de l'église de Metz, Metz, 1634, in-fol. p. 525). Cf. D. Calmet, t. II, p. 617 ; Gallia Christiana, t. XIII, c. 852.

²) Jeanne de Saarbrück, sœur de Jean, comte de Saarbrück, bouteiller de France, avait épousé, avant 1334, Gérard de Blankenheim (P. Anselme, t. VIII, p. 532).

³) Guillaume d'Aigrefeuille fut sans doute choisi comme légat auprès de Wenceslas parce que, dès le pontificat de Grégoire XI, il avait été chargé d'examiner en cour de Rome l'affaire de la confirmation du roi des Romains (v. Gayet, op. cit., t. II, p. just., p. 70).

« personnel. Obtenez que le cardinal et tous les gens de sa
 « suite puissent parvenir jusqu'à lui, résider dans ses états,
 « revenir sains et saufs. N'est-il pas tenu d'y consentir? Il
 « a bien prêté l'oreille aux discours de l'anticardinal de Ra-
 « venne!... Nous écrivons, en même temps, à notre parent
 « le duc d'Autriche, afin qu'il vous seconde et vous dirige dans
 « toute cette affaire... 1). » J'ignore si Frédéric de Blanken-
 heim plaida auprès de Wenceslas la cause du légat clémentin : à coup sûr, il ne réussit point à lui procurer le sauf-conduit que réclamait Charles V 2).

L'adhésion de l'évêque de Strasbourg à Clément VII n'en est pas moins certaine, ainsi que son alliance avec Adolphe de Nassau 3). Il en résulta que Strasbourg fut, comme Metz, un foyer d'agitation clémentine, et l'on put voir, en 1380, Thomas degli Ammanati, un émissaire du pape d'Avignon, s'y livrer, sous l'œil de l'official, aux plus actives menées 4).

1) Ferdinand Tadra, *Nove nalazené rukopisy formuláru XIII a XIV století*, p. 26, dans *Abhandlungen der Classe für Philosophie, Geschichte und Philologie der königl. böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften vom J. 1887-1888*, série VII, t. II.

2) Le duc d'Anjou, précédemment, avait aussi recommandé Guillaume d'Aigrefeuille à Wenceslas : v. la lettre que j'ai publiée d'après un ms. de la Bibl. Barberini (Louis I, duc d'Anjou, et le Grand Schisme d'Occident, dans la *Revue des Quest. histor.*, t. XXVI, 1892, p. 124).

3) On se rappelle qu'il fut un des deux évêques chargés par Clément VII, le 6 août 1379, de remettre le pallium à l'archevêque de Mayence. Cf. Lindner, t. I, p. 239; Haupt, loco cit., p. 37.

4) Lindner, t. I, p. 104; Haupt, p. 37. Thomas degli Ammanati était envoyé par Clément VII en Bohême; j'ai trouvé mention de son départ dans les comptes pontificaux à la date du 27 août 1379 (Introitus et exitus, n° 353, fol. 37 r°). Il portait alors le titre d'élu de Limisso (en Chypre), ne devant être transféré qu'en 1380 à l'archevêché de Naples. Je citerai également un rôle présenté à Clément VII par Rombold « Vener », official de Strasbourg (*Liber supplicationum Clementis VII antip.*, anni II pars IV, fol. 94 v°).

En même temps qu'à l'évêque de Strasbourg, Charles V, comme il nous l'apprend lui-même, écrivit à Léopold III, duc d'Autriche. Il lui avait, dès le mois de janvier 1379, envoyé Philibert Paillart, président au Parlement ¹⁾, et j'imagine qu'il comptait d'autant plus sur le succès de cette négociation qu'un traité de mariage venait de resserrer les liens qui unissaient cette branche des Habsbourg à la maison de France ²⁾. Effectivement, au commencement de l'année 1379, Léopold dirigea vers Avignon plusieurs ambassadeurs, non pas précisément pour y apporter, mais pour y vendre son adhésion. Clément VII, qui, dès le 15 décembre 1379, avait accueilli les suppliques des conseillers de Léopold ³⁾, n'eut garde de fermer l'oreille aux ouvertures du duc lui-même. Par acte du 10 février 1380, il s'engagea à lui compter 120.000 écus d'or avant l'échéance du 1^{er} juillet 1381, et, en cas de guerre, à lui envoyer un secours de mille hommes d'armes ⁴⁾. A son tour, il expédia deux ambassadeurs vers le duc d'Autriche ⁵⁾, et l'un d'eux, Henri Bayler, chanoine de Constance, reçut de pleins pouvoirs pour conclure une alliance avec Léopold, en promet-

1) Ce magistrat prend congé de la Cour le 19 janvier 1379 et repart le 25 février (Arch. nat., X 1^a 1471, fol. 148 r^o et 254 v^o).

2) Le second fils de Léopold III, appelé Léopold comme lui, avait été fiancé, le 7 juillet 1378, à Marguerite, l'ainée des filles du duc de Bourgogne (E.-M. Lichnowski, *Geschichte des Hauses Habsburg*, Wien, 1839, in-8^o, t. IV, Regeste, nos 1361, 1366, 1368).

3) Un rôle lui avait été présenté par Gotz Muller et par d'autres conseillers du duc Léopold d'Autriche (*Liber supplicat. Clem. VII antip.*, anni II pars IV, fol. 5 r^o).

4) F. Kurz, *Österreich unter Herzog Albrecht dem dritten* (Linz, 1827, in-8^o), t. I, p. 291.

5) On trouve dans les comptes de Clément VII, à la date du 23 février 1380, mention de l'envoi vers le duc d'Autriche des deux ambassadeurs: Henri Bayler, chambellan du pape, et « Contius Alamanus ». (*Introitus et exitus*, n^o 152, fol. 43 v^o.)

tant, de la part du pape, de lui renouveler, chaque année, le paiement de cette somme énorme de 120.000 écus. En retour, le duc d'Autriche se déclarait pour Clément VII et s'engageait à interdire l'entrée de ses états à toute personne soupçonnée d'agir contre le pape d'Avignon. Afin de l'affermir dans sa foi, Clément VII lui fit écrire par ceux de ses cardinaux qui avaient pris part au conclave d'avril 1378 : tous attestèrent qu'ils avaient dès l'origine regardé Prignano comme intrus; tous adjurèrent le duc d'Autriche de n'ajouter aucune foi aux allégations du faux prophète Pileo de Prata, légat d'Urbain.

Mentionnerai-je toutes les grâces dont Clément crut utile de combler son nouveau partisan : l'envoi d'une parcelle du bois de la vraie Croix, qui devait servir au duc d'égide contre ses ennemis; la défense de soustraire à la juridiction civile des sujets du duc d'Autriche sous prétexte qu'ils se fussent croisés, et la signification de cette défense aux évêques de Strasbourg, de Bâle, de Coire et de Constance ¹⁾; la confirmation d'un privilège suivant lequel les clercs pourvus par les ducs d'Autriche à l'occasion de leur joyeux avènement l'emportaient sur ceux auxquels les papes avaient octroyé des expectatives ²⁾; enfin l'aveu non déguisé d'un nouvel espoir, celui de voir un jour l'orthodoxe Léopold s'enrichir des dépouilles de son frère Albert, et, nouveau Jacob, ravir le droit d'aînesse de cet autre Ésaü ³⁾? Au mois de juin 1380, la négo-

1) Kurz, op. cit., t. I, p. 294, 297 et sq. Cf. P. Adelgott Schatz, Stellung Leopolds III von Oesterreich zum grossen abendländischen Schisma, dans Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser Orden, 12^e année, 1892, fasc. 1, p. 33.

2) Bulle du 10 février 1380 (Arch. du Vatican, Reg. 292, fol. 47 v^o).

3) Lettre publiée sans date par Liebenau (Papst Clemens VII. und Herzog Leopold von Oesterreich, dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, t. XIX, 1888, p. 215).

ciation confiée au chanoine Bayler aboutit heureusement, et Clément VII, en ratifiant le traité d'alliance dont les bases avaient été jetées quatre mois plus tôt, renouvela sa promesse de secourir Léopold, si celui-ci, par suite de sa généreuse attitude, se trouvait en butte aux attaques des puissances urbanistes ¹⁾. Envisageant la même éventualité, le duc d'Anjou, qui se réjouissait peut-être plus qu'aucun autre de la conversion des états autrichiens, parce qu'il se proposait d'en retirer personnellement quelque avantage ²⁾, avait, de son côté, promis à Léopold, dès le 23 janvier, un secours de deux ou de trois mille lances ³⁾.

Ces précautions furent superflues. Aucun des Électeurs, aucun des princes de l'Empire ne tira l'épée contre le nouvel allié de Clément VII. Wenceslas et le roi de Hongrie avaient

¹⁾ Kurz, op. cit., t. I, p. 301, 303.

²⁾ V. le mémoire présenté par le duc d'Anjou à Clément VII au mois de février, de mars ou d'avril 1380 : « N. S. P. requerra le duc d'Autriche d'imposer en ses pays tous les subsides dessus dits, et pour ce il donera à iceli aucune chose, afin que il condescende plus toust à les octroyer. — *Conceditur.* » (Le Laboureur, Histoire de Charles VI, t. I, p. 51. Cf. mon mémoire sur Louis d'Anjou et le Grand Schisme d'Occident, loco cit., p. 151, n. 3).

³⁾ Lettre datée de Montpellier, le 23 janvier 1379 (v. st.), c'est-à-dire 1380 (Kurz, op. cit., t. I, p. 290). Lichnowsky (op. cit., n° 1399), Palacky (Geschichte von Böhmen, t. III, 1^{re} partie, p. 30) et M. Schatz (loco cit., p. 28) ont cru qu'elle remontait à l'année précédente; on en a faussement conclu que l'alliance du duc d'Autriche et du pape d'Avignon datait de 1378. M. A. Leroux s'est également trompé (Nouvelles recherches critiques... ap. 6) en attribuant cette lettre à Louis d'Orléans. Une circonstance qui n'a point été remarquée, c'est que les ambassadeurs de Léopold crurent devoir intervenir alors auprès du duc d'Anjou en faveur des habitants de Montpellier, coupables, comme l'on sait, de révolte contre l'autorité royale (D. Vaissète, t. IX, p. 876).

de bonnes raisons de ménager le puissant Habsbourg 1). Quel que fût leur déplaisir à la vue d'une défection qui rendait impossible l'unité religieuse de l'Allemagne, ils assistèrent en simples spectateurs aux démonstrations clémentines auxquelles se livra Léopold et aux poursuites qu'il exerça contre les urbanistes de la région du Haut-Rhin.

C'est qu'en effet le nouveau champion du parti clémentin ne gouvernait pas seulement la Styrie, la Carinthie, le Tyrol et l'Autriche antérieure 2); il avait obtenu en partage toutes les terres que la maison d'Autriche possédait en Alsace, en Brisgau, en Souabe et en Suisse. Acquéreur du gouvernement de Haute et de Basse-Souabe, allié, à partir du 1^{er} décembre 1380, de l'évêque de Strasbourg 3), il paraissait destiné à assurer dans une vaste portion de l'Empire le succès du pape d'Avignon 4).

Aussi que voyons-nous? À Bâle, un évêque belliqueux, français d'ailleurs, le comte Jean de Vienne, étroitement uni avec le duc Léopold d'Autriche, ainsi qu'avec la noblesse française et bourguignonne, et qui, après avoir reconnu Urbain VI,

1) Lindner, t. I, p. 106 et sq.; Eschbach, *Die kirchliche Frage...*, p. 71.

2) M. Schatz, *loco cit.*, p. 34, constate que les succès obtenus par Clément VII dans les régions encore aujourd'hui autrichiennes furent des plus mesquins. Cependant j'ai trouvé trace de mandements adressés par ce pape, durant la deuxième année de son pontificat, aux évêques de Brixen, en Tyrol, de Gurck, en Carinthie, et de Salzbourg, dans la Haute-Autriche (*Arch. du Vatican, Reg. 292, Rubricæ de litteris communibus*; les mandements eux-mêmes ne se retrouvent pas dans le registre).

3) Lichnowsky, t. IV, *Regeste*, n° 1538; Lindner, t. I, p. 239.

4) Peu d'auteurs ont pris au sérieux les convictions religieuses de Léopold III (*cf. Palacky, op. cit.*, p. 21, 22; Lindner, t. I, p. 106; Haupt, *loco cit.*, p. 36; et surtout Schatz, p. 28, 29, 30). Pour expliquer par des raisons politiques son adhésion à Clément VII, on a surtout fait valoir le besoin qu'il avait de la France.

se hâte de porter ses hommages à Clément 1); à Murbach, dans la Haute-Alsace, un prince-abbé qui cherche vainement à garder dans le Schisme une position neutre, et que la double pression de Léopold et de l'évêque de Bâle oblige sans doute à grossir l'obédience d'Avignon 2); à Constance, un évêque urbaniste au début, puis insensiblement entraîné vers Clément, et d'ailleurs entouré d'un vicaire général, d'un doyen, d'un prévôt, d'un official clémentins 3). Fribourg en Brisgau, dans le même diocèse, reconnaît, au moins à partir du mois de mars 1380, l'autorité de Clément VII 4).

1) Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, Porrentruy* (1861, in-8°), t. IV, p. 408; Liechnowsky, *op. cit.*, t. IV, *Regeste*, n° 1494; Haupt, *loco cit.*, p. 39. Dès le 22 novembre 1378, Clément VII répond à une supplique de Jean, évêque de Bâle (*Liber supplicationum Clementis VII antip.*, anni I pars III, fol. 347 v°). Plus tard, on lui dénonce comme urbaniste militant Raoul Vroevoelam, trésorier de la cathédrale: « Non solum pro papa Bartholomeum tenet et sustinet, verum eciam ejus errorem et nuncios dirigit et defendit, omnesque et singulos Vestre Sanctitatis adherentes et subjectos, velud excommunicatos et scismaticos, vitat... et ab obedientia Vestre Sanctitatis alios quoscumque retrahit, in quantum potest. » (*Liber supplicationum*, anni II pars II, fol. 96 v°, à la date du 19 juillet 1380). Pierre de Taffen, chanoine de Saint-Pierre de Bâle, fut, au contraire, chapelain d'honneur de Clément VII: il sollicita et probablement obtint de ce pape le canonikat appartenant à l'urbaniste Henri de Brun (de Fonte), frère de l'évêque de Bamberg (*ibid.*, fol. 41 v° et 81 v°, à la date du 28 février 1380); à coup sûr, il se fit donner, le 18 mars 1380, la trésorerie de Saint-Pierre de Bâle, occupée par l'urbaniste Conrad de Munderkingen, « oblocutorem perfidum contra Vestram Sanctitatem in partibus Basiliensibus » (*ibid.*, fol. 47 r°).

2) Haupt, *loco cit.*, p. 54.

3) Haupt, *loco cit.*, p. 277, 278; Schatz, p. 45. Dès la seconde année de son pontificat, Clément VII déposa plusieurs urbanistes dans ces diocèses. (*Liber supplicat.*, anni II pars II, fol. 88 r° et 105 r°.)

4) Haupt, *loco cit.*, p. 274, 275. Le 9 mars 1380, Clément VII fait lever les excommunications portées, au nom d'Urbain VI, contre le bourgmestre, les consuls et la ville de Fribourg par les commissaires chargés d'exécuter les bulles qu'avait obtenues Conrad Husen. (*Arch. de Vatican*, Reg. 293, fol. 93 v°.)

À Coire, la situation est presque aussi avantageuse. A Lausanne, l'évêque Guy de Prangins avait adhéré dès le début au pape d'Avignon ¹⁾. Il n'est pas jusqu'au diocèse de Bamberg où Clément VII ne compte un certain nombre de partisans ²⁾. Un de ses mandements, daté du 17 janvier 1380, atteste les dispositions favorables des habitants de la vallée d'Uri; après les avoir complimentés, le pape les exhorte à s'emparer des urbanistes qui prennent la voie du Gothard, pour aller solliciter les faveurs de l'intrus, ou qui s'en retournent de Rome par le même chemin: que les pieux montagnards n'hésitent pas à porter la main même sur des clercs, et qu'ils s'approprient sans scrupule les biens de leurs prisonniers ³⁾! C'était le brigandage organisé dans les défilés alpestres pour le plus grand profit de la cause clémentine.

Le parti avignonnais recruta même des adhérents dans les provinces de l'Allemagne les plus éloignées de la France. A Lübeck, Conrad de Gysenheim, l'évêque nommé par Urbain VI, eut un concurrent clémentin, sans doute Jean de Wittenburg ⁴⁾; j'ai retrouvé sept bulles que lui adressa Clément VII

¹⁾ Haupt, loco cit., p. 34, 50. Le 10 février 1380, Clément VII répond à un rôle qui lui est présenté par l'écoute, les consuls et la communauté de Fribourg en Suisse (Liber supplicat., anni II pars IV, fol. 78 r°). Le 6 octobre, il adresse un mandement à l'official de Lausanne (Reg. 292, fol. 213 v°).

²⁾ On lui dénonce comme urbanistes le chanoine de Bamberg Frédéric de Heyden et le trésorier de la cathédrale, Hermann de Hauffer (Liber supplicat. anni III, fol. 67 v°). Il faut ajouter que l'évêque de Bamberg, Lambert de Brun, venait de conclure une alliance avec Léopold III d'Autriche (Lichnowsky, op. cit., t. IV, Regeste, nos 1502, 1504, 1529).

³⁾ Denier, Urkunden aus Uri, dans der Geschichtsfreund, Mittheilungen d. histor. Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug, t. XLII, p. 18.

⁴⁾ Detmar-Chronik, dans die Chroniken der niedersächsischen Städte, t. I (Leipzig, 1834, in-8), p. 567; cf. Chronicon Lubecense (Meibom, op. cit., t. II, p. 399). — Le prénom de cet évêque m'est fourni par les bulles inédites de Clément VII.

en 1380 ¹⁾ et en 1382 ²⁾, sans parler d'un rôle de suppliques que le même prélat, dans l'intervalle, envoya au pape d'Avignon ³⁾.

Les propres états héréditaires de Wenceslas furent atteints par le Schisme. On peut citer parmi les clémentins de Bohême le jeune margrave Procope de Moravie, un cousin germain de Wenceslas ⁴⁾; Conrad Heinrich de Wesel, l'ambassadeur qui essuya, en 1378, les disgracieuses boutades d'Urbain et qui, pour demeurer fidèle à Clément VII, sacrifia son décanat de Wischegrad ⁵⁾; Hinko Kluk, doyen de Prague, et son frère, Henri de « Stwoleka » ancien recteur des juristes de l'université de Prague; tous deux s'employèrent hardiment à publier dans la capitale de la Bohême les bulles que Clément VII fulminait contre Urbain; ils y perdirent leur situation, leur repos, et leurs biens. Hinko Kluk, continuant de s'adresser au seul pape qu'il jugeât légitime, obtint de Clément, en principe, l'évêché de Leitomischl et, pour son frère, le décanat de Prague ⁶⁾; la bulle fut clouée sur les

1) Bulles du 1^{er} avril 1380 autorisant Jean, évêque de Lübeck : 1^o à déposer les clercs qui se sont fait pourvoir de bénéfices en la province de Brême en vertu de lettres d'Urbain; 2^o à donner l'absolution plénière *in articulo mortis* à un certain nombre de personnes des deux sexes; 3^o lui ordonnant de faire publier dans son diocèse les procédures entamées contre l'intrus et ses sectateurs; 4^o lui permettant d'absoudre les urbanistes repentants; 5^o de déposer les ecclésiastiques adhérant à l'intrus; 6^o de conférer les bénéfices vacants par suite de ces dépositions. (Arch. du Vatican, Reg. 292, fol. 102 r^o et v^o et 253 r^o).

2) Bulle du 30 janvier 1382 nommant un abbé à Erfurt (Arch. du Vatican, Reg. Clementis VII Avenion. XXIV, fol. 35 v^o).

3) La réponse de Clément VII est datée du 9 octobre 1381 (Arch. du Vatican, Liber supplicat. anni III, fol. 170 v^o).

4) Palacky, *Geschichte von Böhmen*, t. III, 1^{ère} partie, p. 14, 19; Lindner, *op. cit.*, t. I, p. 401.

5) Palacky, *loc. cit.*; Lindner, t. I, p. 92.

6) Ces détails sont empruntés à plusieurs pièces conservées dans les Archives ou à la Bibliothèque du Vatican: 1^o Un rôle adressé

portes de l'université comme un dernier défi au pape officiellement reconnu ¹). Mais ni la noblesse bohémienne, ni les autorités municipales de Prague, ni les étudiants, ni le clergé, à part quelques rares exceptions ²), ne suivirent cet exemple audacieux. Clément jugea qu'une ville où régnait un si mauvais esprit n'était plus digne de constituer un grand

à Clément VII par le doyen de Prague Hinko ; il s'y intitule « *de-vota creatura vestra* » ; il sollicite divers bénéfices pour un certain nombre de chapelains et de clercs et, pour lui-même, l'évêché de Leitomischl, vacant par la mort de l'évêque Albert. Le « fiat » pontifical est apposé sur ce rôle le 25 février 1380. (*Liber supplicationum Clementis VII antip.*, anni II pars II, fol. 42 r^o) — 2^o Un acte, non daté, d'Urbain VI enjoignant à l'archevêque de Prague de déposer, après enquête, le doyen Hinko Kluk, suspect de clémentisme, et de mettre à sa place Przibislas Marquard de Porotsyn, clerc de Prague, candidat recommandé par le roi des Romains (*Formulaire d'Urbain VI* ; ms. lat. Vatic. 6230, fol. 490 r^o). — 3^o Un nouveau rôle de Hinko auquel Clément VII répondit le 6 octobre 1380. L'ancien doyen de Prague y prend le titre d'évêque de Leitomischl. Il sollicite un des canonicats de Wischehrad pour son frère, Henri de Stwoleka (Strolenky ?), bachelier en decret, chapelain en l'église de Prague qui, pendant deux années de suite, avait exercé les fonctions de « *rector universitatis canonistarum studii Pragensis* », avait poursuivi énergiquement, de concert avec Hinko, la publication des bulles de Clément, puis était parti en abandonnant son bénéfice et son patrimoine. Déjà le pape d'Avignon lui avait promis le décanat de Prague ; il devait en jouir à partir du jour où Hinko serait consacré et entrerait lui-même en possession de son évêché de Leitomischl. (*Liber supplicationum. Clementis VII antip.*, anni II pars II, fol. 140 r^o.) — 4^o Un troisième rôle de Hinko, élu de Leitomischl, auquel Clément VII répond le 1^{er} avril 1381 (*ibid.*, ann. III, fol. 58 r^o).

1) Palacky, *op. cit.*, t. III, 1^{ère} partie, p. 14).

2) Nicolas Desrezdicz, curé de Haber, s'adresse à Clément VII, et obtient de lui, le 30 mai 1380, un archidiaconat de Prague devenu vacant par suite de la nomination qu'Urbain VI avait faite de Jean Potho de Pothenstein à l'évêché de Münster. (*Liber supplicat. Clementis VII antip.*, anni II pars II, fol. 71 r^o).

centre d'études : par bulle du 17 mars 1380, il prétendit fermer les chaires, suspendre la collation des grades et abolir tous les privilèges de l'université de Prague ¹⁾.

Au nombre des prélats qui s'intitulent dans leurs suppliques les « dévouées créatures » du pape d'Avignon, « devota creatura vestra », figure jusqu'à un évêque de Breslau. Clément VII reçut de lui plusieurs fois des rôles et y répondit le 5 mars, le 21 septembre 1381, le 6 septembre 1382, etc. ²⁾. C'était un nommé Thierry, élu évêque par le chapitre, et qui avait eu l'imprudence de s'adresser à Clément VII pour obtenir confirmation de son élection. Dès lors le roi des Romains cessa de reconnaître en lui un ancien serviteur de son père, et les chanoines de Breslau, dociles aux injonctions de Wenceslas, procédèrent à deux élections nouvelles ³⁾. Mais, si Thierry n'exerça jamais que peu d'autorité dans son diocèse, l'administration effective de l'église de Breslau n'en demeura pas moins confiée à un clémentin, le chanoine ou doyen Nicolas Ticzkonis, qui avait été chargé, dès le mois de novembre 1378, de porter

1) Arch. du Vat. Reg. 292, fol. 250, v^o). Cf. Denifle, Die Universitäten..., t. I, p. 602.

2) Liber supplicationum Clementis VII antip. anni III, fol. 65 r^o et 149 r^o; anni IV pars II, fol. 160 r^o, 176 v^o. Dans un de ces rôles, l'évêque Thierry demande un bénéfice pour son frère « Pozin de Glatonia » (Glatz, près Breslau), chanoine de Breslau et curé de Mōdritz, au diocèse d'Olmütz; dans un autre, il sollicite la charge de sous-gardien de l'église de Breslau pour un clerc du diocèse, Nicolas « Depiscopitz », qui avait, à diverses reprises, porté, de la part de Clément, plusieurs lettres et informations tant en Bohême qu'en Pologne.

3) Palacky, Ueber Formelbücher, loco cit, p. 32. C. Grünhagen, König Wenzel und die Pfaffenkrieg zu Breslau, dans Archiv für österreich. Geschichte, t. XXXVII, p. 238 et sq. Cf. F. Tadra, Cancellaria Joannis Noviforensis, ibid., t. LXVIII (1886), p. 12, 13, 141 et sq.

en Prusse la bonne parole au nom du pape de Fondi ¹⁾, et qui ne cessa pas d'entretenir des relations avec la cour d'Avignon ²⁾.

Ainsi, depuis les rives de la Meuse jusqu'à celles de la Vistule et depuis la mer du Nord jusqu'à la chaîne des Alpes, le parti de Clément VII comptait des adhérents. Très clairsemés dans la région orientale et même au centre de l'Empire, formant ailleurs quelques groupes compacts, soutenus par de hautes personnalités ecclésiastiques ou princières et encouragés de loin par le pape d'Avignon ou par les princes de la maison de France, ils étaient l'espérance de Charles V en Allemagne, la terreur du roi des Romains. Ici la résistance à Urbain VI était organisée ; là le doute flottait dans l'air ; presque partout la paix religieuse était menacée. Que la Hollande, le Luxembourg, le Brabant, le Hainaut s'unissent avec l'archevêque de Mayence, la Lorraine et l'Alsace pour former, sous la direction de la France, une vaste confédération clémentine, que la Suisse et les provinces soumises à Léopold de Habsbourg, donnant la main à la Savoie, s'entendissent pour intercepter les communications du pape de Rome avec l'Allemagne : et l'on pouvait encore espérer voir, un jour, le triomphe de Clément VII dans l'Europe centrale.

Toutefois, avant la mort de Charles V, les affaires religieuses prirent, dans ces contrées, une tournure assez fâcheuse pour décourager les espérances des clémentins les plus confiants.

1) Lettre écrite par Clément VII, le 26 novembre 1378, à frère Henri, procureur général de l'ordre Teutonique, pour lui notifier son avènement (J. Voigt, *Codex diplomaticus Prussicus*, Königsberg, 1861, in-4°, t. VI, p. 5).

2) Clément VII lui conféra d'abord deux canonicats en l'église de Breslau, puis, sur sa demande, le 9 mars 1381, un canonicat en l'église de Prague. (*Liber supplicationum Clement. VII antip. anni III*). — Sur son rôle en Bohême, cf. Lindner, t. I, p. 92.

Tout d'abord une diète tenue à Francfort vers le 8 septembre 1379 confirma les résolutions de celle du mois de février, auprès de laquelle, on s'en souvient, la diplomatie française avait piteusement échoué. Si, comme le rapporte le *Chronicon Maguntinum* ¹⁾, de nouveaux envoyés de Charles V se fourvoyèrent dans cette seconde assemblée, ce fut pour y essayer les mêmes dédains que dans la première ²⁾. Ils étaient, dit-on, accompagnés d'ambassadeurs de Clément VII, qui partagèrent leur échec. M. Eschbach voit dans ce passage une allusion au cardinal-légat Guillaume d'Aigrefeuille ³⁾; mais, outre qu'il y avait peut-être, en se rendant à Francfort, à courir quelque danger d'emprisonnement, et que le cardinal était prudent ⁴⁾, sa présence à Metz est attestée le 10 septembre 1379 par un acte authentique ⁵⁾. Les représentants de Clément VII à Francfort furent plutôt, j'imagine, l'évêque de Toul Jean de Neufchâtel, auquel le pape d'Avignon venait de confier une mission d'au moins quatre mois en Allemagne et Hongrie, avec pension de 6 florins par jour ⁶⁾, puis les compa-

1) Édit. C. Hegel, p. 202.

2) M. A. Leroux (*Nouvelles recherches critiques*, p. 5) estime que la conduite de Charles V en cette circonstance marque une certaine mollesse; il va jusqu'à affirmer que « la diète osa citer Clément VII et ses partisans, voire ceux de sang royal, à comparaître devant elle pour rendre compte de leur résistance », et il s'étonne que les envoyés du roi de France n'aient point protesté en son nom contre une pareille prétention. M. Leroux me paraît avoir forcé le sens d'un passage du minorite Pierre d'Aragon (*Weizsäcker*, t. 1 p. 264), lequel d'ailleurs, suivant une opinion plausible (*Eschbach*, p. 18), se rapporte à la diète de février-mars 1379.

3) *Die kirchliche Frage...*, p. 44.

4) Voir mon mémoire déjà cité sur l'Élection d'Urbain VI, p. 388.

5) Baluze, *op. cit.*, t. II, c. 850.

6) Un premier paiement de 720 florins de chambre lui fut fait le 11 juillet 1379, un autre de 1000 florins le 3 août (*Arch. du Vatican*, *Introitus et exitus*, n° 350; même série n° 324, fol. 157 v° [parmi les comptes d'Urbain V]; même série, n° 353, fol. 26 v°).

gnons de Jean de Neufchâtel, Jacques de Cadolle, prieur de Guillestre, Junien Cholac, chantre de Limoges ¹⁾, Nicolas Ticzkonis, chanoine de Breslau, etc. ²⁾. Au surplus, toutes les faveurs de la diète furent réservées au cardinal Pileo de Prata, légat d'Urbain VI ³⁾. Il obtint un certain nombre de nouvelles adhésions à la ligue urbaniste, parmi lesquelles on peut citer celles de l'évêque du doyen, du chapitre et de la ville de Liège, celles de l'évêque et du chapitre de Würzbourg, et probablement aussi celle de l'évêque d'Utrecht, Florent de Wevelinghofen ⁴⁾ : coups d'autant plus sensibles au parti clémentin, qu'Utrecht, Würzbourg et Liège avaient commencé par donner des gages à Clément. Liège, sous le gouvernement d'Eustache Persand de Rochefort, avait obéi au pape d'Avignon ; l'évêque de Würzbourg avait naguère accepté la mission de remettre, au nom du même pontife, le pallium à l'archevêque de Mayence ⁵⁾ ; et, dans le diocèse

1) Un paiement de 400 florins leur fut fait le 21 juillet (Introit. et exit., n° 353, fol. 22 r°).

2) « Concius de Rissano », damoiseau, et Albert Alamand, chevaucheur du roi de France. Paiements du 3 et du 12 août (ibid., fol. 26 r°, 27 r°, 31 v°).

3) Cf. la déposition de Conrad Heinrich (Gayet, op. cit., t. II, p. just., p. 184).

4) Weizsäcker, t. I, p. 260 et sq. Cf. Eschbach, op. cit., p. 47. — Ce prélat, vassal du roi de France, touchait encore, en 1378, une pension de 600 fr. d'or sur le trésor de Charles V (H. Moranvillé, Extraits de journaux du Trésor, dans la Biblioth. de l'École des chartes, t. XLIX, 1888, p. 378, 384).

5) V. plus haut. Remarquez que, le 18 septembre 1379, c'est-à-dire sept jours avant l'adhésion de Gérard de Schwarzbouurg évêque de Würzbourg, à la ligue urbaniste, Pileo de Prata avait envoyé, de Francfort, à Urbain VI un rapport favorable à l'administration de ce prélat. Le 19 mai 1380, Urbain VI, rappelant à l'évêque Gérard les condamnations portées contre Robert de Genève et ses complices, exhorta ce prélat à sévir contre les schismatiques, l'autorisant à faire arrêter ceux qui refuseraient d'abjurer leur erreur et à priver de leurs bénéfices les clercs récalcitrants. (Monumenta boïca, t. XLIII, p. 307-331, 354).

d'Utrecht comme dans celui de Würzbourg ¹⁾, Clément comptait un certain nombre d'adhérents, entre autres celui auquel il décernait le titre d'évêque, Raynald ou plutôt Arnold de Viane ²⁾.

¹⁾ Le 15 décembre 1579, Clément VII confère à Michel « de Leone », chanoine de Saint-Jean de Haug, près Würzbourg, une prébende qu'il ôte à Walerand de Hundspach, collecteur apostolique d'Urbain VI (Arch. du Vatican, Liber supplicationum, anni II pars II, fol. 7 r°). Un autre chanoine de la même église, sans doute parent du précédent, Jean « de Leone », est déposé, comme clémentin, par Urban VI (Bibl. du Vatican, ms. lat. Vatic. 6330, fol. 234 v°); mais, à leur tour, ceux qui se sont enrichis de ses dépouilles, Nicolas de Lichtenberg, Henri Henbath, Siffrid Kellos, Henri Sultzbach et Marquard Kenwelshonn sont dénoncés comme urbanistes à Clément VII (Liber supplicationum anni III, fol. 67 v°). Citons encore, parmi les clémentins du diocèse de Würzbourg, un abbé Henri d'Enslingen, qui promet, le 5 mai 1380, de s'acquitter envers la Chambre apostolique d'Avignon (Arch. du Vatican, Reg. 309 [Manuale de Jean de Derleke, notaire apostolique], fol. 51 r°).

²⁾ Le 27 novembre 1378 et le 28 janvier 1380, Clément VII répond à des rôles de suppliques qui lui sont présentés par un certain Arnold ou Raynald, évêque d'Utrecht, qui s'intitule « devota creatura vestra » (Liber supplicationum, anni I pars III, fol. 243 r°; anni II pars II, 2 foliotage, fol. 29 v°); et, le 3 octobre 1380, il adresse une bulle « Arnaldo, electo Trajectensi » (Arch. du Vatican, Reg. 292, fol. 225 v°). Sur la tentative malheureuse de ce prétendant clémentin, v. surtout Joh.-Is. Pontanus, *Historiae Gelricae libri XIV* (Hardernici Gelrorum, 1639, in-fol.), p. 320, et *Batavia sacra, of Kerkelyke Historie van Batavia* (Antwerpen, 1716, in-8°), t. II, p. 382 cf. Fr. Kummer, *die Bischofswahlen...*, p. 43, et *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 204. — Le 15 avril 1380, Urbain signale à l'attention de Florent de Wevelinghofen les clémentins du diocèse d'Utrecht, tant clercs que laïques, les notaires par exemple, qui omettent volontairement son nom dans les actes: il lui recommande de poursuivre énergiquement les schismatiques, en invoquant au besoin le secours du bras séculier, de lui envoyer leurs noms, de déposer les clercs clémentins, etc. (Arch. du Vatican, Reg. 310, fol. 2 r°). Clément VII, de son côté, poursuit ses adversaires jusque dans

Ces résultats importants étaient dus moins à l'attitude assez molle du roi des Romains qu'à l'intervention fort active des trois Électeurs rhénans, l'Électeur Palatin, les archevêques de Cologne ¹⁾ et de Trèves ²⁾. C'est eux qui avaient, dès l'origine, constitué la ligue urbaniste, tenu tête à l'évêque de Paris dans la diète du mois de février 1379 et encouragé les Liégeois à se ranger du côté d'Urbain VI ³⁾. À eux ap-

le diocèse d'Utrecht; ainsi Hermann Petermen perd son canonikat de Saint-Lebuin de Deventer (20 février 1379), sur la dénonciation du cardinal de Vergne; la prévôté et l'archidiaconat d'Utrecht, qui appartenaient à Giselbert Koc, sont donnés (27 mai 1380) à un clémentin que j'ai déjà nommé, à Henri de Bilant, prévôt des Saint-Apôtres de Cologne (*Liber supplicationum*, anni I pars II fol. 195 r°; anni II, pars II, fol. 70 v°).

1) Les succès du parti clémentin dans le diocèse de Cologne se réduisent à peu de chose, bien que le cardinal d'Aigrefeuille y ait envoyé, le 10 septembre 1379, l'abbé de Saint Guilhem-du-Désert, avec mission d'y procéder contre les urbanistes (Baluze, t. II, c. 85°). Cependant Jean de Hillesheim, clerc de Cologne, obtient de Clément VII le 15 décembre 1379, par l'intermédiaire de Thomas degli Ammanati, le don d'un canonikat de Saint-Cunibert, qui appartenait à l'urbaniste Thierry de Reys (*Liber supplicationum*, anni II pars II, fol. 5 r°). Le noble Werner de « Scalleberch (Schallenberg?) » obtient du même pape, conditionnellement, le 29 mars 1380, la prévôté de Saint-Cunibert et le canonikat de Saint-Cassius de Bonn qui appartenaient à Jean Hirzelin Van de Hoesscat (*ibid.*, fol. 40 r°). D'autres grâces analogues sont obtenues, le 7 mai, par un nommé Wenemar Wrede et par un nommé Henri Martin (*ibid.*, fol. 68 r°). Des nobles de Cologne adressent un rôle à Clément VII, qui y répond le 19 juillet (*Liber supplicationum*, anni II pars III, fol. 43 r°; cf. *Lib. supplicationum*, anni III, fol. 113 r°).

2) Étant donnés les sentiments connus de l'électeur de Trèves, on comprend que Girard « de Urchiis », curé du diocèse de Trèves, ait pu obtenir de Clément VII, le 20 avril 1381, une cure au diocèse de Langres en faisant valoir que le Schisme lui ôtait toute envie de résider dans le diocèse de Trèves (*Lib. supplicationum*, anni III, fol. 83 v°).

3) Rad. de Rivo, loco cit., p. 35.

partenait l'idée de la dernière diète ; tous trois s'y étaient rendus de leurs personnes, et j'ai retrouvé trois lettres presque identiques (nouvelle preuve de leur parfait accord) qu'ils écrivirent, de Francfort, à Louis de Male, comte de Flandre, les 17 et 24 septembre 1379, pour le féliciter de son attachement au pape de Rome ¹). C'est encore l'Électeur Palatin qui, de retour à Heidelberg, adressa, le 10 octobre, à Charles V cette réponse tardive à un message du roi de France qui lui était parvenu au mois de mai ²): « Très illustre prince

1) Les originaux se trouvent à la Bibl. nat., dans le ms. fr. 5044 (nos 11, 12 et 13). Une main moderne a inscrit au haut du premier la date, évidemment fautive, de 1378. Je transcris ici la lettre de l'archevêque de Cologne: « Magnifice domine Flandrensis, amice carissime, litteras credenciarum Vestre Dilectionis in personas nobilis ac honorabilis virorum... domini de Gruythuse, militis, ac... prepositi ecclesie B. Marie Brugensis, legum professoris, consiliariorum vestrorum ac nunciorum solemnium, nobis missas et per eosdem legaliter presentatas nos noveritis, sicut et ambassiatores eosdem, letis aspectibus suscepisse. Exposita nobis itaque per eosdem legaliter et prudenter et per nos sanius intellecta vestre constantis fidei puritate ac sincere devotionis affectu quos, orthodoxe religionis zelo succensi, erga sanctam Romanam Ecclesiam, ejusdem et universalis Ecclesie pontificem dominum nostrum Urbanum papam VI ac sacrum Romanum Imperium precordiis gerere clare conspicimus indefessis, singularibus gaudiis replebamur, et vestris consilio sapienti ac operosis virtutibus alacris mentis merito gratulamur officio, scientes indubie quod Vestre Sinceritati, admodum nobis care, ac vestris in quibusve vobis acceptis cupimus votivis desideriis complacere. Datum Franchfordie, die B. Lamberii, episcopi et martiris, XVII mensis septembris. Fridericus, archiepiscopus Coloniensis ac Sacri Imperii per Italiam archicancellarius. » — La lettre de l'Électeur Palatin est datée du même jour, celle de l'archevêque de Trèves du 24 septembre. Dans cette dernière, le premier des ambassadeurs de Louis de Male est appelé « T., dominus de Gruythusen ».

2) Baluze, op. cit., t. II, c. 887, et d'après lui Weizsäcker (op. cit., t I, p. 263).

" et seigneur, nous vous en supplions humblement, veuillez
 " nous pardonner ce retard ; si nous n'avons pas répondu im-
 " médiatement à Votre Sérénité, accusez en notre simplicité,
 " non pas notre mauvais vouloir. Nous ne connaissons d'au-
 " tre idiome que notre langue maternelle ; simple laïque et
 " peu lettré, nous ne nous croyons pas capable de traiter
 " comme il convient d'aussi graves sujets, et qui intéressent
 " le salut des âmes. Aussi, avant de répondre à votre Séré-
 " nité, avons-nous voulu être éclairé nous-même par les avis
 " de plusieurs prélats et d'autres personnes notables versées
 " dans la théologie et le droit canon. Ces enseignements ne
 " nous ont point manqué. Dans les deux assemblées royales
 " du carême et du mois de septembre derniers, en présence
 " des Électeurs, d'une foule de princes ecclésiastiques et sé-
 " culiers, de théologiens, de juristes et de représentants des
 " villes, il a été démontré jusqu'à l'évidence, par des raisons
 " plus éclatantes que la lumière du soleil, que notre très saint
 " père Urbain avait été élu, intronisé, couronné et revêtu
 " pontificalement par les révérendissimes cardinaux, qui lui
 " avaient rendu tous les honneurs dus au souverain pontife,
 " sans que rien vint entraver la liberté qu'avait chacun de
 " s'approcher ou de s'éloigner de lui. On nous a montré, et nous
 " avons lu environ dix-huit lettres de cardinaux, quelques
 " unes écrites hors de Rome, par conséquent loin du danger,
 " quelques unes autographes, plusieurs du cardinal de Genève,
 " toutes établissant que monseigneur le pape Urbain a été
 " régulièrement élu suivant les formes canoniques et par
 " l'inspiration du Saint-Esprit, prouvant, de plus, que le même
 " pontife est demeuré longtemps en jouissance paisible de la
 " papauté. Ensuite chacun a été admis à donner son avis, et
 " chacun a déclaré qu'il importait de reconnaître Urbain
 " comme le vicairé de Jésus-Christ. Nous ne saurions, quant
 " à nous, nous écarter de cette sainte doctrine ; il ne nous
 " appartient pas d'agir contre notre conscience et de travailler

« pour le démon..... Tous les rois, royaumes et peuples chré-
 « tiens reconnaissent et acclament comme souverain pontife
 « le dit seigneur Urbain : nous supposons que vous aussi, une
 « fois bien informé, voudrez, en vrai chrétien, prendre le bon
 « parti. Le désir de vous être utile nous a engagé à porter
 « ces faits à votre connaissance, et, les mains jointes, du fond
 « du cœur, nous supplions le Très-Haut qu' il daigne par
 « pitié ouvrir la porte de votre cœur, qu' il efface en vous
 « le souvenir des informations fausses et des suggestions fa-
 « tales au salut de l'âme, et qu' il répande abondamment
 « sur vous le don de l'Esprit saint. De la sorte, par vos excel-
 « lents soins, le Schisme maudit qui divise les chrétiens serait
 « extirpé jusque dans ses racines, et la libéralité du grand
 « Juge des bons vous récompenserait par la jouissance d'une
 « vie heureuse, suivie de la possession des joies éternelles. »

Ce langage, humble et mesuré dans la forme, ne donne qu'une faible idée de l'ardeur avec laquelle les Électeurs rhénans poursuivaient le triomphe d'Urbain VI. Dans cette voie, le roi Wenceslas n'avancait pas assez vite à leur gré ; ils prirent les devants. La nouvelle ligue qu' ils conclurent entre eux à Oberwesel, le 11 janvier 1380, fut une sorte de déclaration de guerre à tous les états de l' Empire qui se montraient encore hésitants : il n'était question de rien moins que d'enlever des châteaux, de raser des forteresses, de partager un vaste butin. On pouvait craindre que l'étranger, le français pour mieux dire, ne vint au secours des schismatiques : en ce cas, une mobilisation générale devait avoir lieu aussitôt. Aucun des alliés ne pouvait conclure de traité séparément ; la ligue subsisterait jusqu' à la suppression du Schisme ¹⁾.

Un espagnol raconte qu' Urbain VI reçut, un jour, certaines lettres envoyées des contrées de l'Allemagne les plus

4) Weizsäcker, t. I, p. 266 ; Eschbach p. 51-56.

rapprochées de la France. On exhortait le pape à entamer le procès de Charles V et, au cas où ce prince refuserait de comparaitre en cour de Rome, à faire prêcher la croisade contre lui; toute l'Allemagne, disait-on, la Flandre et l'Angleterre marcheraient comme un seul homme. « Non inveni tantam fidem in Israël! » observa le pape, après avoir communiqué ces lettres aux cardinaux. Il répondit toutefois que ce projet avait besoin d'être mûri, et qu'on ne devait point encore renoncer à tout espoir de ramener Charles V dans le droit chemin. Il est plus que probable que ces propositions belliqueuses, inspirées moins par le sentiment religieux que par la passion politique, émanaient des Électeurs rhénans ¹⁾.

Leur plan consistait sans doute à capter la faveur d'Urban VI, à faire miroiter aux yeux du pape des projets de croisade auxquels la politique impériale ne pouvait se prêter, mais qui servaient à mettre en évidence la molle indifférence du roi des Romains. C'était le premier acte de cette longue opposition qui devait aboutir, vingt ans plus tard, à la déposition de Wenceslas.

Avec la même arrière-pensée, les Électeurs rhénans écrivirent, le 13 janvier, au roi des Romains. Ils lui reprochèrent son absence lors de la dernière diète, lui rappelèrent les dangers que le Schisme faisait courir et à l'Église et à l'Empire lui opposèrent l'exemple de son père et le mirent en demeure

¹⁾ Raynaldi, t. VII, p. 396; Weizsäcker, t. I, p. 237; Eschbach, p. 63. — L'archevêque de Cologne ne manifestait pas ces sentiments hostiles à la France le 11 juillet 1378, quand il prêtait hommage à Charles V, qui, en retour, lui assurait la jouissance d'une pension viagère (Arch. nat., J. 623, n° 84: acte cité par A. Leroux, dans ses premières Recherches critiques, p. 286, par P. Fournier, op. cit., p. 503, etc.; cf. H. Moranvillé, Extraits de journaux du Trésor, loco cit., p. 387). Le même jour, Charles V avait reçu l'hommage de Henri comte de Saarwerden, neveu de l'Électeur de Trèves. (Arch. nat., J. 626, n° 123.)

de convoquer un nouvelle diète dans laquelle princes, seigneurs, cités seraient invités à se déclarer expressément pour Urbain ¹).

Wenceslas fit mine d'obéir. Il fut question d'abord de se réunir à Francfort dès le 14 mars, et d'y mettre à l'ordre du jour un projet de croisade urbaniste ²). Puis la diète fut différée jusqu'au 15 avril, et, finalement, la politique simplement défensive, celle de Wenceslas y triompha ; c'est du moins ce que permettent de conjecturer les lettres adressées par le roi des Romains aux villes de Worms et de Strasbourg, nouvellement agrégées à la ligue urbaniste. Les villes de Mayence et de Cologne paraissent avoir suivi cet exemple ³).

En somme, pour ne point donner dans les excès auxquels voulait l'entraîner le zèle intempérant des Électeurs, Wenceslas n'en eut pas moins à enregistrer de nouveaux et importants succès. Son coup de maître fut la conquête d'une des plus fortes citadelles du Clémentisme en Allemagne, l'archevêché de Mayence. Avouer secrètement la supériorité d'Adolphe de Nassau, retirer peu à peu la main qui soutenait son rival, Louis de Misnie, reconnaître implicitement comme archevêque de Mayence un prélat que, pour la forme, on continuait d'appeler « l'évêque de Spire » et, tout en lui faisant mille avances, préparer sa réconciliation avec Urbain, tel fut le secret de l'arrangement pacifique qui, bien mieux que la guerre préconisée par les Électeurs rhénans, réussit à supprimer un des plus dangereux schismes de l'Église allemande ⁴).

1) Cf. Eschbach, p. 60-63.

2) Raynaldi, loco cit.

3) Weizsäcker, loco cit.; *Chronicon Maguntinum*, éd. C. Hegel, p. 203 ; Fred. Schannat, *Historia episcopatus Wormatiensis* (Francofurti ad Moenum, 1734, in-fol.), p. 190 ; Eschbach, p. 64 et sq. — Cf. les félicitations et exhortations adressées par Urbain VI à la ville de Cologne dès le 19 avril 1379 (Lacomblet, op. cit., t. III, p. 733).

4) Eschbach, p. 68-71 ; Haupt, p. 36 ; Vahlen, p. 173. L'Électeur Palatin fut seul à tirer l'épée contre Adolphe de Nassau (*Chronicon Maguntinum*, p. 202).

A l'époque où nous sommes parvenus, Adolphe de Nassau adressait encore des requêtes au pape d'Avignon ¹⁾; Clément VII continuait à recevoir des dénonciations contre les urbanistes du diocèse de Mayence ²⁾; mais déjà l'on entrevoyait le rapprochement du puissant archevêque et du pape italien ³⁾.

Tandis qu'un des premiers princes de l'Empire, le duc Étienne de Bavière, chargé sans doute de quelque mission par Wenceslas ⁴⁾, se rendait en Italie, et comme un simple condottière (cela résulte d'une bulle inédite), s'engageait pour quatre mois au service d'Urbain VI ⁵⁾, le roi des Romains, en

1) Clément VII répond, le 4 août 1380, à un rôle qui lui est présenté par Adolphe de Nassau en faveur de plusieurs clercs allemands (Arch. du Vatican, *Liber supplicationum Clementis VII antip.*, anni II pars II, fol. 110 v^o). Il avait répondu, le 10 février, à un rôle des proconsuls, consuls et habitants d'Erfurt et, le 2 juin, à un rôle de plusieurs habitants de Mayence (*ibid.*, anni II pars IV, fol. 96 r^o, et 177 v^o).

2) Par exemple contre Nicolas de Wiesbaden, chanoine de Saint-Pierre, près Mayence, contre Pierre de Wiesbaden, chanoine de Saint-Barthélemy de Francfort, contre Bernard de Sygen, écolâtre « Sancti Martini Pinguensis », contre Heilmann Rucher, doyen de Saint-Victor près Mayence, contre Berthold Spangenberg et Thierry Lynold, chanoines d'Erfurt (*Liber supplication.*, anni II pars II, fol. 146 r^o, 170 v^o, 171 r^o, etc.).

3) Dès le 3 novembre 1379, Adolphe de Nassau avait promis au prévôt André de Brauneck de lui faire obtenir la confirmation pontificale soit de Clément VII, soit d'Urbain VI, dans le cas où ce dernier serait reconnu seul pape légitime (*Gallia christiana*, t. V, c. 536; cf. plus haut).

4) Cf. Sigmund Riezler, *Geschichte Baierns* (Gotha, 1889, in-8°), t. III, p. 118.

5) Par bulle datée du Vatican, le 22 mai 1380, Urbain VI assigne 16.000 florins d'or à l'illustre prince Étienne de Bavière, qui a promis de servir avec certaines troupes le pape et l'Église pendant quatre mois commençant au 30 mai et finissant au 1^{er} octobre (Arch.

dépité des jaloux, poursuivait sa pacifique propagande. D'Aix-la-Chapelle, où il se rendit en quittant Francfort, il lui suffit d'envoyer deux chevaliers à Metz (26 juillet 1380), pour en déloger le cardinal d'Aigrefeuille, et pour y faire rentrer les urbanistes exilés. Thilman Vuss de Bettembourg, nommé par Urbain VI évêque de Metz, fut même mis en possession de la princerie ¹⁾.

Des démarches faites auprès du duc de Luxembourg pour le rapprocher d'Urbain VI ne demeurèrent pas, dit-on, sans résultat ²⁾. Bref, le parti clémentin perdait de jour en jour le terrain qu'il avait conquis dans les pays d'Empire.

Il ne restait plus qu'un espoir. Durant le séjour de Wenceslas à Aix-la-Chapelle, on avait parlé d'un mariage entre le Dauphin Charles et Anna de Luxembourg, sœur du roi des Romains. Une entrevue devait avoir lieu, à ce propos, entre Charles V et Wenceslas. Qui pouvait dire si, à la faveur des pourparlers matrimoniaux qui allaient s'engager à Reims,

du Vatican, Reg. 310, fol. 49 v°. Étienne de Bavière, accompagné de 20 chevaux, avait passé par Milan (*Annales Mediolanenses*, Muratori, t. XVI, c. 774), puis par Bologne, le 4 mai, se dirigeant vers Rome (*Cron. di Bologna*, Muratori, t. XVIII, c. 522). Vers le 25 mai, les habitants de Todi se donnèrent à lui (*Diario d'anonimo Fiorentino*, dans le t. VI des *Documenti di storia italiana*, Firenze 1876, in-4°, p. 414). Au mois de juillet il était question que Hawkwood se mit à son service (*Temple Leader et Marcotti*, Giovanni Acuto, Firenze, 1889, in-8°, p. 129). Il s'en retourna en Allemagne à l'automne (*Cronaca Sanese*, Muratori, t. XV, c. 270; cf. Lindner, op. cit. t. I, p. 105).

¹⁾ Chronique du doyen de Saint-Thiéobaut (D. Calmet, *Preuves*, t. II, p. CLXXXVI); *Grandes Chroniques de France*, t. VI, p. 465; cf. Lindner, t. I, p. 114. Cf. N. von Werveke, *les Relations entre Metz et Luxembourg sous le règne de Wenceslas* (*Jahr-Buch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1891), p. 296.

²⁾ *Publications... de l'Institut de Luxembourg*, t. XXIV, p. 182. Cf. Lindner, t. I, p. 114; Haupt p. 33.

un autre rapprochement ne s'opérerait point sur le terrain religieux? Que l'on parvînt seulement à persuader à Wenceslas que la reconnaissance des droits de Clément VII n'était nullement inconciliable avec le respect qu'il devait à la mémoire de son père: la victoire était encore possible. La cour d'Avignon comptait beaucoup sur les résultats de cette diète ¹⁾. Des ambassadeurs portugais devaient s'y rendre, et l'un d'entre eux, l'évêque de Lisbonne, préparait déjà le discours avec lequel il se proposait de convertir le roi des Romains ²⁾. Mais cette entrevue n'eut pas lieu: Wenceslas, tournant le dos à Reims, reprit la route de Cologne ³⁾. Il donna, il est vrai, le 15 juin, de pleins pouvoirs à quatre ambassadeurs pour le représenter, lui et ses frères, auprès de Charles V et pour renouveler les alliances de la France et de la Bohême, quand bien même, ajoutait-il, cette mission comporterait la conclusion d'un contrat de mariage. Mais l'acte, évidemment rédigé et scellé d'avance, que ces ambassadeurs apportaient à Paris se bornait à renouveler les alliances, sans souffler mot du projet de mariage entre le Dauphin et la bohémienne Anna ⁴⁾. Le duc de Luxembourg, de son côté, qui se trouvait également à Paris, vers le milieu du mois de juillet, mit en avant, comme on l'a vu, le projet d'un concile général et traita divers sujets intéressant l'Empire, mais sans

1) Lettre du cardinal de Viviers aux cardinaux de Florence et de Milan (Baluze, t. II, c. 869).

2) Voir mon article intitulé: Discours prononcé le 14 juillet 1380 etc., p. 495 et 500.

3) Lindner, t. I, 430.

4) Arch. nat., J 386, nos 5 et 7; J 612, n° 51, J 432, n° 21. E. Winkelmann, *Acta Imperii inedita saeculi XIII et XIV* (Innsbruck, 1885, in-4°), t. II, p. 637, 638, 880. Cf. Lindner, t. I, p. 115. L'acte dont je parle est rédigé au nom de Wenceslas, qui ne vint point à Paris, et porte la date de « Paris, 21 juillet 1380 », rajoutée d'une autre écriture.

mêler, semble-t-il, à cette négociation aucune question matrimoniale ⁴⁾.

Trop d'intérêts séparaient désormais les maisons de France et de Bohême. Anna de Luxembourg allait être fiancée, non pas au fils, mais à l'ennemi héréditaire de Charles V, à Richard II, roi d'Angleterre. Un mariage devait sceller l'accord des deux grands royaumes urbanistes ⁵⁾. Il ne fallait plus songer à une entente sur la question du Schisme entre la France et l'Allemagne.

Tandis que s'imprimait ce mémoire, je trouvais dans le ms. 940 de Cambrai (ancien 839, n.ºs 95 et 99) deux nouveaux documents relatifs à la diète du mois de septembre 1379. Ce sont des lettres que Charles V adressa, vers cette époque, aux cardinaux de Florence et de Milan. Il résulte de ces textes que le roi de France avait chargé le duc de Luxembourg de proposer, de sa part, au roi des Romains et aux princes de l'Empire, sinon la convocation d'un concile, du moins la tenue d'une assemblée de clercs qui aurait cherché à faire la lumière sur la question du Schisme. Ces ouvertures furent repoussées par la diète de Francfort.

Je me borne ici à transcrire un passage de l'une des deux lettres de Charles V : « Scire nempe vos volumus, quod, in « congregacione prelatorum, principum et aliorum forentium « partem Intrusi qui in Francofordio ultimo convenerant, per « carissimum consanguineum nostrum ducem Brabancie regi « Boemie, consanguineo nostro, et suis sequacibus prenotatis « offerri fecimus quatinus aliquam vellent viam eligere per « quam, hujus negotii serie equa lance librata, clericorum et « aliorum procerum elegancium, adunandorum in numero con- « decenti, deliberationibus et consiliis posset lux vera a tene- « brosa discerni caligine, errorisque et dubitationis cujuspiam « materia aboleri, et sacrosancta Ecclesia ad optatam et de- « bitam redigi unitatem. Ipsi tamen, asserentes se nolle dis- « putacioni cujusque submittere, nostri salubribus monitis « obsecundare callide renuerunt..... »

⁴⁾ Publications... de l'Institut de Luxembourg, t. XXIV, p. 183.

⁵⁾ Baluze, t. I, c. 1361. Const. Höfler, Anna von Luxemburg, dans Denkschriften der kaiserl. Academie der Wissenschaften, phil. hist. Classe, t. XX (Wien, 1871), p. 130; Lindner, t. I, p. 115, 117.